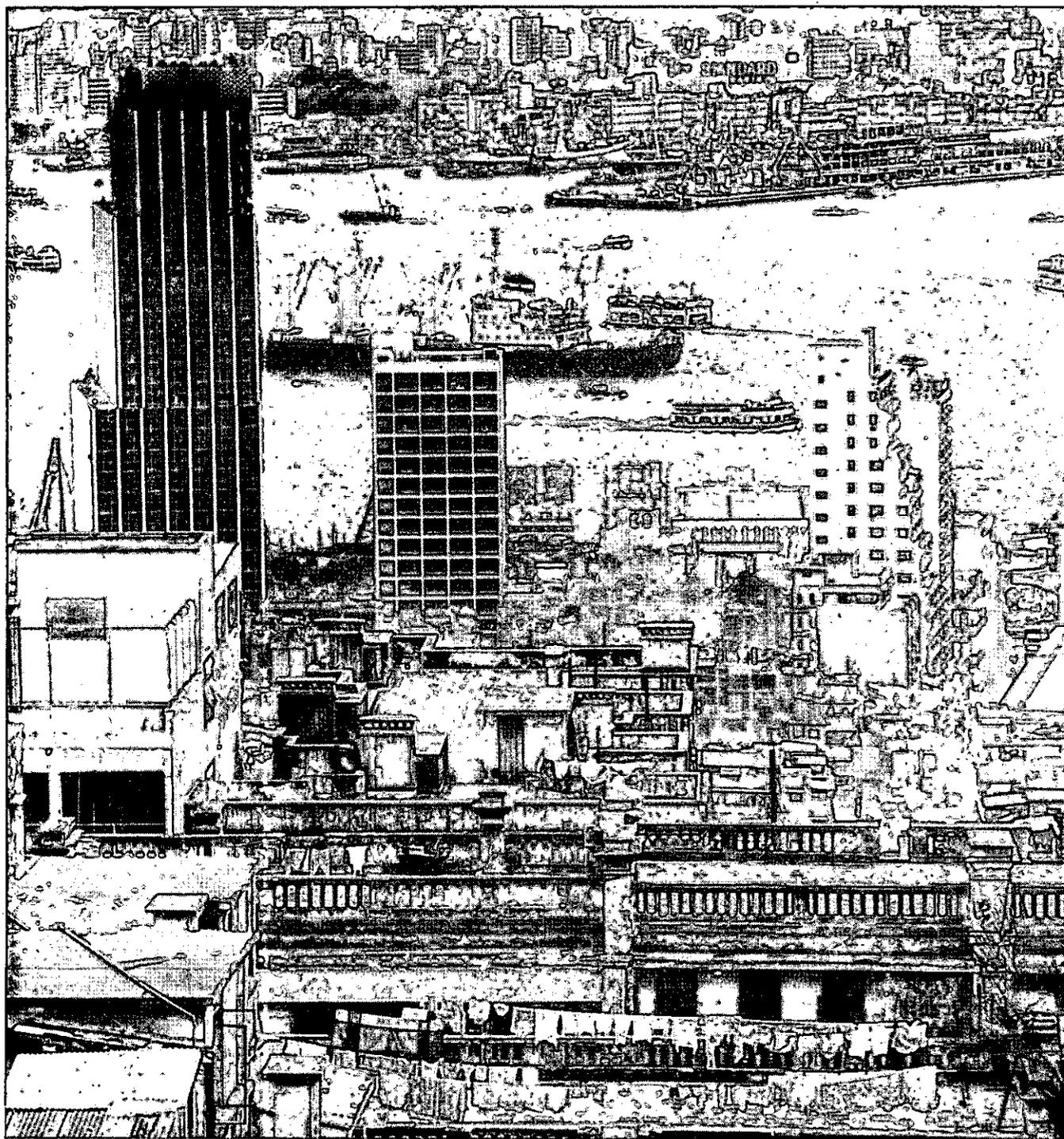


FRANCE-FORUM

NOVEMBRE 1965 N° 68 2,50 F



Coexistence à Hong-Kong

Polémiques et dialogues

François Mauriac, la gloire et Dieu

Les quatre-vingts ans de François Mauriac ont été célébrés à Paris et dans sa province avec un éclat qui ne laissait rien à désirer à un vieil homme que la vie a comblé. Et il faut bien convenir que, quelque jugement que l'on porte sur sa vision du monde, ou son action publique, l'auteur de « Thérèse Desqueyroux » et des « Mémoires intérieurs » est le premier écrivain français de son temps. Nul ne sait comme lui faire monter au-dedans du langage humain une sève, un suc, une saveur qui le font ressembler à la plus belle création naturelle tout en lui donnant, comme un sourire à un visage, de l'esprit et une âme. Il est juste qu'un tel art soit honoré.

Le même François Mauriac est ce chrétien qui, en dehors de toute apologétique préméditée, a mis dans son œuvre quelque chose de sa foi et de la manière, souvent tourmentée, dont il a vécu cette foi. Car entre le bonheur humain et les exigences chrétiennes, il a toujours été tenté de voir une contradiction déchirante que « couvrent » mais « n'ôtent pas », comme aurait dit Pascal, les synthèses ou les compromis de l'humanisme chrétien. Le jeune François Mauriac méditait sur ce qu'il nommait « la rencontre du printemps et de la semaine sainte », l'un qui sollicite l'ardeur de la passion, l'autre qui invite à entendre la leçon de la croix et impose le renoncement et le dépouillement. Et aujourd'hui, alors que le grand âge est venu, et que sur la longue côte se rapproche au terme du cheminement le dernier promontoire, c'est toujours au fond la même interrogation : la gloire que le monde donne et qui est le contraire d'un mensonge, tant elle est légitime et douce au cœur, qu'a-t-elle de commun, sinon le nom, avec cette secrète et mystérieuse gloire de Dieu, dont théologiens et mystiques disent qu'elle sera, qu'elle est déjà, mais cachée, la joie des élus et des saints ? Recevoir sa récompense en ce monde, n'est-ce pas le contraire d'une bénédiction ? Ce genre de question, il faut le reconnaître, n'a pas la faveur du gros de nos contemporains, dont on voit bien qu'ils éclatent de santé physique et morale, et qui prennent peu de précautions, même s'ils sont chrétiens pour congédier et renvoyer à la pathologie les inquiétudes mauriaciennes. Il n'est pas sûr qu'ils aient raison.

On parle trop facilement aussi de jansénisme à propos de François Mauriac. Rien n'est à la fois plus faux et plus vrai. Faux parce que François Mauriac a toujours été éloigné d'un Dieu de colère et, d'un Christ aux bras étroits, et de ce qu'il y a d'intégriste avant la lettre dans le jansénisme des jansénistes de jadis. Vrai cependant parce que François Mauriac grâce à son sens très aigu des profondeurs du mal ne se laisse pas aisément séduire par les cosmologies optimistes, et de plus n'est pas disposé à sacrifier la valeur d'une destinée, toujours unique au prestige des grands destins collectifs : jansénisme si l'on veut, mais jansénisme de Pascal, qui n'est pas tout le christianisme, mais qui est certainement parmi d'autres, l'une de ses expressions et de ses traditions majeures : car le christianisme ne peut vivre qu'en état de dialogue et de tension.

François Mauriac, la politique et le général de Gaulle

François Mauriac n'est pas un catholique de droite. Il a pu parfois donner des gages de ce côté lorsqu'il

traçait de Marc Sangnier — dont pourtant il avait été le fugitif disciple — l'assez intolérable portrait qui se trouve dans « l'Enfant chargé de chaînes », lorsque, collaborateur au très conservateur « Echo de Paris » il polémiquait dans l'entre-deux-guerres contre Emmanuel Mounier et l'équipe d'« Esprit » ou lorsqu'il lui arrivait d'accentuer les idées et de suivre les consignes du colonel de la Rocque. Mais François Mauriac est devenu un catholique de gauche, comme d'un coup, en ce soir de l'été 1937 où il entendait chez Bourdet le père, un groupe de catholiques basques espagnols raconter l'agonie de leur province assaillie par les troupes de Franco et les avions de Mussolini et de Hitler. La vérité politique ne pouvait être que du côté de ces vaincus qui défendaient leurs libertés contre une abominable et mensongère croisade. Et ensuite de la Résistance à la guerre d'Algérie, François Mauriac a tenu la même ligne. Aucun destin, a-t-il écrit, n'a traversé impunément le nôtre : la brève rencontre avec Marc Sangnier, en apparence oubliée, n'avait pas été un épisode de hasard.

Le paradoxe est que ce catholique de gauche est aujourd'hui, et depuis mai 1958, un gaulliste fervent et que le célèbre Bloc-Notes transporté de « l'Express » au « Figaro Littéraire » est une apologétique continuée du Général et de sa politique. On a tort de reprocher à François Mauriac la pratique assidue de l'admiration, qui est à la fois une vertu et une passion et la marque d'une générosité du cœur, pour parler à peu près comme Descartes. Que le général de Gaulle soit admiré par François Mauriac, la chose est à porter au crédit du Général et non au débit de François Mauriac. De plus, l'admiration n'est pas forcément aveugle, elle est habile à déceler les raisons qui la justifient, et s'il est vrai que le gaullisme est une manière de bonapartisme pour notre temps, et que le bonapartisme, odieux aux chouanneries, aux anciens régimes, aux notables du parlementarisme, aime à se parer de quelques prestiges de gauche, on comprend qu'un fils spirituel du Sillon puisse se laisser abuser et se fasse remarquer par la fermeté de sa conviction gaulliste.

François Mauriac ne serait pas François Mauriac si son admiration pour le général de Gaulle n'avait pas quelque chose d'interrogatif et d'angoissé. On le devine ici et là à quelques traits qu'il faut furtivement surprendre, car sur ce sujet, François Mauriac répugne visiblement à aller jusqu'au bout de la confiance. Si l'ouvrage — enflé d'interminables citations — qu'il a consacré à « de Gaulle » est par une triste malchance le moins bon de ses livres, c'est qu'il est trop visiblement écrit pour un seul lecteur, que l'auteur s'y applique, se surveille et ne vide pas le fond du sac. Le drame ou la comédie est qu'entre les deux grands hommes, la partie n'est pas égale. Si le Général sait aisément ce que François Mauriac pense de lui, François Mauriac est condamné à ne jamais vraiment savoir quelle sorte de considération le Général lui accorde ; leurs rapports sont rares, officiels, conventionnels. Il y va sans doute du prestige du prince qui ne saurait, sans manquer à ce qu'il se doit, passer au confessionnal d'un romancier chrétien. On soupçonne que le Général ne supporte pas le mélange des genres et se fait une conception séparatiste des rapports entre la littérature et la politique.

FRANCE

FORUM

SOMMAIRE

N° 68 - NOVEMBRE 1965 - 2,50 F

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon
68, rue de Rennes - Paris (VI^e)

C.C.P. Paris 14-788-84 — Tél.: LIT. 68-93

Prix de vente au numéro 2 F 50

Abonnement : 8 numéros par an. 20 F

Abonnement de soutien 25 F

Editorial

- Le 5 décembre,*
PAR ETIENNE BORNE ET HENRI BOURBON 2

Forum

- Le syndicalisme dans la société française,*
AVEC ANDRE BARJONET, ALBERT DETRAZ, PIERRE FELCE, GERARD ADAM 3

Enquête

- Hong-Kong ou la troisième Chine?*
PAR FRANÇOIS-J. DURAND 13

Témoignage

- L'Europe des Droits de l'Homme,*
PAR PIERRE PELIMLIN 18

Etude

- Nécessité et conditions d'une mutation économique,*
PAR PIERRE JARDY 20

Questions d'aujourd'hui

- Le temps des Amazones,*
PAR CECILE DELANGHE 25

Polémiques et dialogues

Propos du temps

- Les élections présidentielles,*
PAR ETIENNE BORNE 34

Littérature

- Romanciers d'avant le Déluge et d'après l'Apocalypse,*
PAR PHILIPPE SENART 29

Note de lecture

- Les Sillonistes au service de la Cité,*
PAR JACQUES NANTEUIL 32

* Photos : Apis, Dalmas, Europress, Europ-Flash, Editions de Minult, Gallimard, Hirou, Holmès, Magnum, Georges Violon, Pressehuset.

Éditorial LE CINQ DÉCEMBRE

LES proches élections présidentielles suscitent dans le pays un mouvement d'intérêt qui pourrait être le signe d'un certain réveil démocratique, encore que la personnalité du président sortant, qui ne veut ou plutôt qui ne peut « désencombrer l'horizon » (ainsi que de lui-même parlait Victor Hugo), risque de fausser le jeu républicain en donnant au scrutin la forte apparence d'un plébiscite.

Le 5 décembre ne propose pas une option claire et distincte et il va être pour beaucoup de nos amis une épreuve difficile. Revue toujours engagée et jamais enrôlée, indépendante des comités, des partis, des fédérations de partis, *France-Forum* n'a pas à intervenir dans la campagne électorale et à donner des consignes qui se révéleraient absurdes plus encore qu'intolérables, ni des conseils qui seraient inopportuns et indiscrets. Non pas que nous professions la sceptique et molle maxime : « Chacun sa vérité politique. » Tous ceux qui se retrouvent ici ont d'abord en commun un certain nombre de refus sans repentance possible. Le candidat de l'extrême droite a beau camoufler les laides nostalgies et les furieux ressentiments qui sont sa raison de vivre, il représente exactement tout ce que nous avons combattu dans le passé et entendons toujours combattre, notamment par notre vote du 5 décembre. Mais nos collaborateurs et nos lecteurs, justement pour, dans une conjoncture douteuse, rester fidèles à nos valeurs, répartiront leurs votes (les candidats de vanité et de fantaisie étant évidemment exclus) entre le général de Gaulle, Jean Lecanuet et François Mitterrand.

Contrairement à ce que pensent les fanatiques d'une vraie ou fausse gauche, un démocrate ne se déshonore pas forcément s'il choisit de voter, le 5 décembre, pour Charles de Gaulle, à condition que ce soit pour de bonnes raisons, dont la principale pourrait être le prestige et la présence efficace de la France dans

le Tiers-Monde, qu'il faut, en dépit d'un goût trop prononcé pour l'apparence et de quelques maléfices techniques, inscrire au crédit de la V^e République. Tous ceux qui, en gardant leur lucidité sur ses aspects dangereux, équivoques ou négatifs, militent au dedans du gaullisme pour essayer de l'infléchir vers plus de sens social et d'ouverture démocratique, il va sans dire que, après comme avant le 5 décembre, ils restent nos amis et coopérateurs à part entière de notre action.

La tentative de François Mitterrand est bien faite pour éveiller la sympathie d'un certain nombre d'amis de *France-Forum*, qui, même s'ils n'ont pas adhéré à toutes les positions prises par François Mitterrand dans un passé dont celui qui est devenu « le candidat unique de la gauche » reconnaît avec aisance les vicissitudes, approuvent aujourd'hui les grands objectifs de sa campagne, parmi lesquels l'Europe est située en bonne place ; certes, ils ne méconnaissent pas tout ce qu'il y a d'ambigu dans une coalition improvisée qui sert les vieux partis plus qu'elle ne les dépasse, mais ils sont sensibles à l'espoir, si tenu soit-il, d'une réintégration possible des communistes dans le jeu démocratique ; ceux aussi de nos amis qui donneront, le 5 décembre, leurs voix à François Mitterrand, il est évident que, par-delà l'épisode présidentiel, ils sont nécessaires à notre entreprise de dialogue.

Les signataires de ces lignes tiennent à loyauté de dire à leur tour de quel côté vont leurs préférences, et celles d'une troisième part des amis de *France-Forum*. Déjà il nous est arrivé d'exprimer notre sentiment personnel favorable à l'initiative de Gaston Defferre. Aujourd'hui, en décidant de voter, l'un et l'autre, pour Jean Lecanuet, nous avons la conviction d'être en accord avec les idéaux d'une revue dont nous ne pouvons oublier qu'il fut l'un des fondateurs et dont, voici deux ans, il partageait encore

avec nous les responsabilités de direction. Année après année, Jean Lecanuet n'a jamais cessé d'être en communauté de vues et d'inspiration avec *France-Forum*. L'un et l'autre, nous estimons en lui le sens de la réflexion, le goût des idées et quelque chose de plus encore : cette interrogation de l'esprit, ce scrupule du cœur qui sont le sel des fortes convictions et les empêchent de se durcir ou de se corrompre. Si Jean Lecanuet est notre ami, et si plus encore que ses capacités et son talent nous aimons en lui une certaine manière franche et libre, qui lui est propre, d'exister et de faire face aux difficultés et aux défis du monde, on aurait tort de dire que nous cédonc seulement à des raisons du cœur. Car la candidature de Jean Lecanuet objectivement considérée est un événement, et un événement heureux, tant par son style que par son contenu politique.

Certes, le terme de centre pourrait en lui-même se révéler ambigu, signifier un juste milieu précautionneux, un éclectisme mou, bref, le marais. Mais Jean Lecanuet ne nous paraît pas incapable d'arracher le mot et la chose, commodes dans l'immédiat, aux imageries et aux fatalités. Ce centre qu'il s'agit de renouveler, de repenser, d'animer d'autant plus que les ailes extrêmes s'immobilisent, durcies, fatiguées, dans des idéologies closes, peut et doit être le grand carrefour de la réconciliation et de l'ouverture. En s'affirmant démocrate et en faisant de ce mot son drapeau, Jean Lecanuet développe dans la conjoncture, face au gaullisme établi dans la bonne conscience et aux oppositions crispées dans des ressentiments, la plus grande force de contestation et la plus efficace puissance de proposition. Pour nous qui par le dialogue, cherchons ici, le dépassement et l'invention, nous obéissons à la même logique en choisissant d'aider Jean Lecanuet à gagner son pari.

Et. BORNE H. BOURBON.



LE SYNDICALISME DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

● **H. BOURBON** « France-Forum » a consacré plusieurs débats et études à la rénovation de ces partis politiques qu'il est de bon ton, dans certains milieux, d'accabler de sarcasmes. Le discrédit qui, pour l'instant, s'attache encore aux partis, ne menace-t-il pas d'atteindre aussi les syndicats ? Quand on commence à mettre en question la valeur et la mission des corps intermédiaires, on s'engage dans une voie qui met en cause la démocratie elle-même. Toutefois, de même que les critiques adressées aux partis ne sont pas toutes sans fondement, de même les interrogations qu'appellent aujourd'hui l'action et les fonctions du syndicalisme ne relèvent pas toutes de la polémique.

Nous avons réuni autour de la Libre Tribune qu'est France-Forum, trois syndicalistes, André Barjonet (C.G.T.), Albert Detraz (C.F.D.T.), Pierre Felce (C.G.T.-F.O.) et un historien du mouvement syndical, Gérard Adam, pour réfléchir ensemble aux divers et importants problèmes qui se posent au syndicalisme contemporain

Pourquoi n'assiste-t-on pas actuellement à des actions revendicatives spectaculaires ? Au-delà des données conjoncturelles n'y a-t-il pas une transformation des idéologies et des stratégies syndicales en liaison avec les mutations économiques et sociales de la société française ? Au-delà de son rôle revendicatif, quelles sont les fonctions actuelles du syndicalisme dans le cadre de nos sociétés dites d'abondance ou de consommation ? La séparation classique et rigoureuse entre l'action syndicale et l'action politique correspond-elle aux réalités et aux exigences du temps présent ? Selon quelles modalités pourrait se réaliser l'unité du monde ouvrier aujourd'hui partagé en quatre centrales syndicales : C.F.D.T., C.F.T.C., F.O., C.G.T. ? Parler de la crise des partis est à la mode, ne pourrait-on dans une certaine mesure parler aussi d'une crise du syndicalisme français ?

Depuis la grève des mineurs de mars 1963, aucun

grand mouvement de revendications sociales ne s'est développé. En dépit ou à cause des effets du plan de stabilisation, les organisations syndicales ne semblent pas décidées, apparemment, à engager des épreuves de force avec le patronat ou avec le gouvernement. Que pensez-vous de ce phénomène ? Quelle en est l'étendue à vos yeux ? Je voudrais également vous demander quelle est la part des facteurs économiques ou politiques qui interviennent dans cette position actuelle assez prudente des syndicats, qu'il s'agisse de la C.F.D.T., de la C.G.T. ou de Force Ouvrière ?

● **A. BARJONET** Je voudrais dire d'abord, qu'on ne peut pas juger le mouvement syndical sur une période de quelques années seulement. Depuis déjà pas mal de temps, il est à la mode de parler de « crise du syndicalisme » sans préciser de quoi il s'agit. Je pense qu'en réalité le mouvement syndical connaît tout simplement des hauts et des bas et que c'est là une première vérité qu'il faut prendre en considération. Je voudrais, de ce point de vue, vous lire le texte suivant du Secrétaire Général de la C.G.T. :

« Notre mouvement ouvrier traverse à l'heure présente une crise qui, en se prolongeant, peut amener à brève échéance la désagrégation des forces ouvrières groupées sur le terrain économique. La crise vient du manque d'hommes doués des qualités nécessaires pour des militants d'avant-garde. Elle vient aussi de l'inaction des quatre dernières années. L'inactivité, c'est la mort sans phrase du mouvement ouvrier. Depuis quelques années, aucun grand mouvement d'ensemble n'a été tenté ; le piétinement sur place a engendré la méfiance et le dégoût ; le prolétariat est désemparé ; les sentiments corporatifs revivent ; les anciennes rivalités pro-



professionnelles menacent de disparaître. » Vous avez sans doute deviné que le Secrétaire général de la C.G.T. dont il s'agit n'est pas Benoît Frachon ! C'est, en effet, un texte de Léon Jouhaux qui a été publié dans « La bataille syndicaliste » du 17 mars 1912. Par conséquent, déjà à cette époque, il était question de « crise » du mouvement syndical, de « faiblesse » de l'organisation, de « marasme », etc. Voyez-vous, lorsqu'on parle de crise syndicale, on se réfère souvent à une idée, à mon avis, mythique du mouvement syndical, à une espèce d'âge d'or héroïque, à une image d'Épinal, datant toujours de l'avant-guerre de 1914. En 1914, c'était la belle époque pour la bourgeoisie, ce n'était certainement pas la belle époque pour la classe ouvrière, mais certains s'imaginent que c'était une époque de combativité intense de la classe ouvrière, de lutte permanente et acharnée, de conflits continuels et sanglants, etc. Je regardais tout à l'heure quelques chiffres qui sont intéressants. Par exemple, l'année 1911 a été marquée par de très dures grèves comme celle des cheminots de Villeneuve-Saint-Georges, grèves durement réprimées. Et pourtant il n'y a eu seulement, en 1911, et d'après des chiffres officiels, que 230.000 grévistes en tout et 1.471 grèves. En 1963, il y a eu 2.640.000 grévistes et ces grèves ont touché 17.000 établissements, compte non tenu des entreprises publiques. D'autre part, à cette époque « héroïque », la Confédération générale du Travail qui était pourtant l'unique organisation syndicale ne groupait à peine que 529.000 adhérents (d'après les rapports confédéraux de l'époque). On estime qu'il y avait environ 300.000 cotisants seulement en 1910. Par conséquent, la réalité des choses montre qu'à cette époque le syndicalisme était en réalité incomparablement plus faible qu'il ne l'est actuellement. C'était le premier point que je voulais souligner pour ouvrir cette discussion.

Stratégie syndicale

● **P. FELCE** L'ensemble de cette première question me semble reposer sur cette conviction que la paix sociale est au corps social ce que la santé serait au corps humain, un état précaire et inquiétant. On s'étonne que plusieurs mois se soient écoulés sans une grande grève ? Moi, je suis étonné de cet étonnement. D'abord, parce qu'il n'est pas vrai que les trente mois écoulés aient été paisibles. Personne n'a certainement oublié la grève du 11 décembre 1964 et ses prolongements des 27 et 28 janvier 1965. Ensuite, il me semble que les conflits armés aussi bien entre les classes qu'entre les nations constituent l'exception et non la règle. Je pourrais borner là ma réponse mais je dois dire quelques mots des rapports entre la revendication et d'une part l'essor économique et d'autre part les élections présidentielles. La revendication est permanente, elle change simplement de contenu suivant les conjonctures. Quand je parle de conjonctures je les mets au pluriel, je vise les conjonctures locales ou sectorielles. Ainsi, dans les transports, actuellement (c'est mon industrie), l'accent est mis, me semble-t-il, davantage sur l'aménagement de la durée du travail que sur les revendications traditionnelles. C'est évidemment un thème qui est peu propice aux divagations épiques de

la grande presse. Mais le fait que les journaux soient muets ne signifie absolument pas que la musique soit arrêtée ! Dire que la revendication est permanente, cela ne signifie pas évidemment que la grève perd son caractère normal qui est d'être épisodique. On peut même ajouter que toutes reconversions revendicatives liées à la conjoncture, c'est le cas en ce moment, entraînent un temps de pause sociale dû à la lenteur des adaptations psychologiques.

Est-ce que les élections présidentielles sont une cause d'apaisement social ? Je ne suis pas de ceux qui le croient. Il me semble que les syndicalistes sont très nombreux à s'être politiquement engagés et par conséquent à être disposés à mettre la grève au service de leur passion partisane. En ce sens, je crois qu'on pourrait même dire que les élections font monter et non tomber la fièvre syndicale. Cependant, il y a les travailleurs et il y a les militants. La grande majorité des militants syndicaux, qui sont en même temps des militants politiques, semblent, autant qu'on puisse saisir leur pensée réelle, disposés à s'engager dans des luttes à pavillon économique, mais à marchandise politique. Les travailleurs y sont beaucoup moins disposés qu'eux. Il y a là sans doute un commencement d'explication de ce que l'on désigne comme une paix sociale excessivement prolongée et de ce qui pour moi, n'est qu'une phase parmi une infinité d'autres, d'une action syndicale permanente qui s'exprime différemment selon la conjoncture et qui paraît devenir, heureusement, de plus en plus réaliste.

● **A. DETRAZ** Je voudrais d'abord répondre à la question qui concerne l'absence, depuis plusieurs mois, de grandes actions revendicatives. Il ne faut pas juger la combativité syndicale uniquement en fonction des grandes actions spectaculaires, celles-ci ne sont le plus souvent que la concrétisation à un moment donné d'actions multiples à l'échelon des différents secteurs d'activités.

Les actions syndicales sont depuis quelques mois très décentralisées : actions par entreprise, par localité, ou quelquefois à l'échelle d'une région.

Actuellement les mouvements sont beaucoup plus défensifs qu'offensifs, ce qui signifie que de nombreuses actions portent sur la défense du pouvoir d'achat, le respect de la liberté syndicale, la défense des travailleurs licenciés.

Les actions revendicatives globales ne peuvent se réaliser avec succès que dans la mesure où elles s'inscrivent dans un climat favorable. Une action générale ne peut pas être organisée à tout propos, elle demande à être sérieusement organisée. On n'appelle pas des millions de salariés à faire grève pour une durée de 24 ou 48 heures sans une préparation, une coordination et un climat économique et social favorable.

Je rejoindrais un peu Felce pour dire que la pratique syndicaliste évolue et que nous allons progressivement vers un espacement des grandes actions globales.

Le syndicalisme dans la société française

cette stratégie ne s'est pas modifié. Les acteurs jouent-ils devant le même décor ? A travers des déclarations vieilles d'un demi-siècle vouloir montrer la permanence et même la fixité de la problématique syndicale, c'est en définitive, se refuser implicitement à envisager que la société française a évolué et a connu une mutation. Précisément, c'est peut-être là le drame du syndicalisme français que de penser les problèmes de 1965 avec un vocabulaire et des structures datant de 1912 !

Les statistiques de grève ne me paraissent pas convaincantes car elles ne traduisent pas l'intensité et le climat des conflits : une grève de quinze jours n'a pas la même portée qu'une série de débrayage dont le total atteint peut-être également une durée de 15 jours. Il faut d'ailleurs remarquer que ce sont les mouvements massifs (soit de longue durée, soit groupant en même temps tous les travailleurs) qui sont les plus payants et témoignent le mieux d'une détermination profonde. Au-delà des statistiques, la grève, cette « invention » de la classe ouvrière, me semble avoir changé de nature, s'être en quelque sorte « pervertie » ; autrefois la grève se réalisait dans un climat de violence qui faisait prendre conscience aux ouvriers d'eux-mêmes. Elle avait une valeur épique. Elle n'est plus aujourd'hui qu'une prouesse technique. Ainsi à l'E.D.F. la gravité d'une grève a pour conséquences de ne rendre possible que des arrêts de travail symboliques. De façon générale on pourrait se demander si le progrès technique et l'automatisation, dont le résultat est de rompre le lien entre la production ou la quantité de travail individuel et l'individu lui-même, n'entraîneront pas des modifications profondes dans les techniques d'action revendicative.

En conclusion, sur ce point, je me demande en effet si au fur et à mesure que la grève se généralise, en tant que pratique (les étudiants, les paysans font grève) elle ne devient pas « désadaptée » pour le syndicalisme puisqu'aussi bien on ne constate plus de liaison étroite entre la grève et les négociations ; en l'absence de politique réellement contractuelle en France, la grève n'est qu'un baromètre de mécontentement souvent débrayé des négociations.

La question maintenant. Compte tenu de l'état de développement des économies occidentales, quelle est la marge de choix dont disposent les syndicalistes ? Si demain eux ou les partis qui ont leur confiance étaient au pouvoir, que pourraient-ils faire ?

Prenons un exemple. Quelle est la marge de choix d'un gouvernement travailliste en Grande-Bretagne ? Le glissement à droite de l'expérience Wilson — et donc son relatif échec — témoigne bien des contraintes qui pèsent sur nos économies. Ou bien, autre manière de poser la question : quelles sont pour les organisations syndicales leurs possibilités réelles de transformation de la société ? Quelle est leur stratégie ? De plus, en France, l'action syndicale ne souffre-t-elle pas du recul de l'influence des partis politiques, condamnant les

De haut en bas : Gérard Adam, André Barjonet,
Pierre Felce, Albert Detraz.

les, mais non pas des actions nationales dans le cadre d'un secteur industriel ; dans la période actuelle, nous sentons une tendance vers des actions corporatives beaucoup plus que vers des actions du type 11 décembre 1964 ou 28 janvier 1965.

● **G. ADAM** Les interventions qui viennent d'être faites m'amènent à présenter deux observations et à poser une question. Je ne partage pas la manière de voir de Barjonet qui me paraît un peu figée et céder à la théorie d'un éternel recommencement de l'histoire : toujours les mêmes problèmes se reposeraient dans les mêmes termes, avec pour le mouvement ouvrier des hauts et des bas, des périodes offensives puis défensives. Il conviendrait en effet d'envisager le contexte dans lequel se situe l'action syndicale. Le problème est certes de savoir si la stratégie syndicale a changé, mais aussi de voir si le cadre de



Confédérations soit à se substituer aux partis soit à être inefficaces ?

● **A. BARJONET** Nous en arrivons à ce point de la discussion à un certain nombre de problèmes importants qui sont encore une fois, excusez-moi d'y revenir, en liaison avec la prétendue crise du syndicalisme que Bourbon évoquait tout à l'heure. En effet, au cours de ces dernières années, il a été beaucoup question de la faillite des partis politiques et de grands espoirs ont été fondés alors (par ceux qui parlaient de cette faillite des partis politiques) sur les syndicats. Il semble qu'à l'heure actuelle ces mêmes personnes s'interrogent et soient déçues en ce qui concerne les syndicats. Mais je me demande si en plaçant le problème ainsi, on ne se situe pas soi-même dans l'optique, je le dis très nettement, de la mystification gouvernementale, de la mystification gaulliste en la matière.

Cette mystification consiste à poser d'abord le principe (nullement démontré, j'insiste là-dessus) d'une faillite des partis politiques pour tenter ensuite de faire avaliser aux syndicats des options et des actions pour lesquelles, en définitive, ils ne sont pas faits.

Je pense que si on relisait attentivement ce célèbre document dont on parle trop souvent sans l'avoir lu, je veux parler de la « Charte d'Amiens », force serait de reconnaître que le mouvement syndical n'a jamais dédaigné la politique, mais simplement a voulu manifester, ce qui est parfaitement légitime, son indépendance à l'égard de tous les partis politiques. Ce faisant, non seulement le mouvement syndical ne se désintéressait pas de la politique, mais je crois même qu'il allait très loin en la matière, c'est du moins mon avis personnel.

Si nous relisons la Charte d'Amiens, nous trouvons une phrase où il est dit que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera dans l'avenir le groupement de production et de répartition, base de la réorganisation sociale. Il y a donc là une vision de l'avenir post-capitaliste, selon laquelle la Société s'organiserait tout entière autour du syndicalisme.

Pour en revenir à la situation actuelle, je me demande si on n'a pas assisté très curieusement, au cours de ces dernières années, à une conjonction (purement accidentelle, purement fortuite évidemment) mais très curieuse entre, d'une part, une propagande gouvernementale qui célébrait les mérites des syndicats pour mieux écraser les partis politiques, et d'autre part, une erreur de certains syndicalistes qui, croyant retourner aux sources et se débarrasser (avec raison d'ailleurs) d'une certaine conception fautive du syndicat comme « courroie de transmission » des partis politiques voulaient, en quelque sorte, faire du syndicat lui-même, un parti politique. Une telle éventualité serait extrêmement dangereuse parce que nous assisterions alors à une nouvelle attaque du pouvoir qui, cette fois, serait orientée directement contre les syndicats. Cette offensive recueillerait d'autant plus d'appuis dans les masses de la nation qu'on pourrait dire en même temps que les

syndicats ont fait faillite, qu'ils n'ont pas su rénover le pays, etc. Autrement dit, on pourrait imputer aux syndicats toutes sortes de choses qui ne sont pas de leur domaine. C'est pourquoi, tout en étant personnellement bien convaincu que le syndicalisme ne peut pas se désintéresser de la politique (au sens large du mot), je suis très ferme sur le principe et la pratique d'une spécificité de l'action syndicale fondamentalement distincte de l'action des partis politiques. Par ailleurs, je pense que les conditions qui prévalent actuellement en Grande-Bretagne et en France sont très différentes à tous points de vue.

Autonomie de l'action syndicale

● **A. DETRAZ** Adam a parlé d'une stratégie syndicale. On pourrait se poser la question de savoir si le mouvement syndical a vraiment une stratégie ; si depuis quelque temps, il n'agit pas plus tôt en fonction de l'opportunité de certaines situations que d'un plan revendicatif à long terme bien arrêté.

Barjonet a cité tout à l'heure la Charte d'Amiens. Si ce texte important garde toujours sa valeur, on ne peut ignorer que notre société d'aujourd'hui est assez différente de celle du début du siècle.

Depuis quelque temps on cite souvent la Charte d'Amiens surtout pour souligner l'action autonome du syndicalisme mais en omettant — volontairement ou non — l'idéal post révolutionnaire contenu dans la Charte qui se résume à ces quelques phrases : « Il (le Congrès) considère que le Syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale. » La Charte ne contenait aucune attaque contre les partis politiques, elle était l'affirmation d'un socialisme syndical, autonome à l'égard du socialisme politique. C'est quelques années plus tard, en 1912, que la C.G.T. de l'époque s'opposera au socialisme politique en raison des prétentions du parti socialiste de juger l'action de la C.G.T.

Tout ceci pour dire que les temps ont bien changé, il est difficile de nier que la société moderne atténuée les antagonismes de classes, elle technicise l'action tandis que la contestation ne revêt plus la même vigueur, on peut dire qu'elle s'amollit au sein d'une société de consommation.

Quant au problème de liaison entre le syndicalisme et la politique, la France est le seul pays où aucune solution n'a pu encore être trouvée. C'est donc une question qui reste au cœur de la problématique syndicale.

● **P. FELCE** Je vais répondre aux questions posées par Gérard Adam, très brièvement, puisque nous aurons l'occasion de fournir, tout à l'heure, des réponses plus détaillées et parce

Le syndicalisme dans la société française

que deux choses très simples peuvent être dites à ce stade du débat. Il n'y a pas eu depuis 1963-65, j'insiste beaucoup sur ce point, il n'y a pas eu carence ou reflux ou même ralentissement de l'activité syndicale. Si un tel reflux s'est produit c'est uniquement dans l'esprit de ceux qui attendaient de nous que nous formions l'infanterie de leurs batailles politico-électorales. Que ceux-là aient des reproches à nous faire, c'est leur affaire. Si un changement apparaît, c'est parce qu'on opère la comparaison entre les deux dernières années et les années de la guerre d'Algérie. Mais si vous analysez l'histoire syndicale de la période de la guerre d'Algérie, en toute honnêteté, il vous faut convenir que la revendication économique et sociale y a été mise au réfrigérateur au bénéfice de l'appui politique au gouvernement du moment pour des finalités politiques. Tel est la conclusion à laquelle conduit l'objectivité. Qu'on ait appuyé le gouvernement pour lui-même ou qu'on l'ait appuyé pour des fins extérieures à lui, c'est une autre affaire. Ce qui est certain, c'est que dans la période qui va de 1959 à 1965, le mouvement syndical s'est conduit en allié du pouvoir contre les forces qui, paraît-il, l'assaillaient. Effectivement à cette époque beaucoup parlaient du mouvement syndical comme d'une force politique ; finie la guerre d'Algérie, il a retrouvé sa vocation traditionnelle. Les amateurs de sensations politico-électorales fortes n'y ont pas trouvé leur compte ! D'où le reproche qui nous est fait.

Je voudrais maintenant dire deux mots, en réponse à Adam, sur la « marge de manœuvre ». La marge de manœuvre du mouvement syndical n'est ni plus grande ni plus étroite que celle des gouvernements ou des partis politiques. A l'époque où l'on veut « planifier » l'économie et où, s'agissant du Plan, les querelles ne portent même pas sur 0,25 % annuels de taux de croissance, la marge de manœuvre est très réduite pour tout le monde. Personne ne peut aujourd'hui définir raisonnablement une stratégie, quelle qu'elle soit, fondée sur 50 % de taux de croissance annuelle, que ce soit l'opposition ou le gouvernement en place. Je crois que c'est la clef de la limitation de notre marge de manœuvre.

● **G. ADAM** C'est tout à fait exact, mais se battre sur 0,25 % de taux de croissance annuel n'est pas un objectif médiocre. 0,25 % de revenu national — ou même moins — c'est qualitativement très important. A long terme, sur une période de 15 ou 20 ans, c'est par des 0,25 % annuels que l'on arrive à des transformations profondes de la société.

● **P. FELCE** En ce qui concerne ces changements dans la société, tout le monde le sait, inutile d'insister, la technique, la science, avancent infiniment plus vite que l'esprit humain ne se modifie, et il y a dans la psychologie des hommes, dans la force des habitudes, dans les fidélités aussi bien électorales, politiques que syndicales, il y a — dis-je — une force d'inertie qui réduit considérablement la capacité manœuvrière de n'importe

quel leader, qu'il soit syndical ou politique. Nous ne sommes à cet égard pas mieux logés que n'importe qui... Mais je crois que l'ensemble de ces questions, on les retrouvera dans la suite du débat, et nous allons peut-être, là, constater que nous avons des désaccords plus sérieux que ceux qui nous sont apparus jusqu'à présent et que suggère la différence qui existe entre la terminologie de Barjonet qui parle de « spécificité de l'action syndicale », et la mienne qui parle d'autonomie de l'action syndicale.

● **A. BARJONET** Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup à chercher derrière la terminologie que j'ai employée, mais enfin malgré tout il n'est jamais mauvais d'approfondir ces questions-là. Je précise donc que je suis partisan de l'autonomie du mouvement syndical, de son autonomie et de son indépendance à l'égard de tous les partis politiques. Cependant, je ne pense pas que la notion d'autonomie puisse signifier que des organisations syndicales, quelles qu'elles soient, puissent faire abstraction d'autres forces qui interviennent dans la vie économique, sociale du pays et, par conséquent, des forces politiques. En ce sens, il y a, nécessairement, une interaction entre le domaine syndical et le domaine politique. Le domaine syndical et le domaine politique ne peuvent pas être séparés par je ne sais quelle barrière arbitraire et artificielle. Ce que je pense en conclusion, c'est que le mouvement syndical possède, en tout état de cause, sa spécificité, il ne peut donc pas se confondre avec le mouvement politique, autrement dit avec les partis.

● **G. ADAM** Felce vient de nous dire que pendant la guerre d'Algérie le syndicalisme avait soutenu consciemment le gouvernement. Je m'interroge sur les résultats de cette politique et je constate que les syndicats ont été finalement les « Sénégalais » du Gouvernement, ceux que l'on envoie à la bataille lorsque la situation est difficile, mais qui rentrent dans le rang une fois le péril passé. Certes, la reconnaissance n'a jamais été un principe de gouvernement. Mais alors je me demande pourquoi les syndicats qui avaient fait la preuve de leur sens de l'intérêt général n'ont pas su tirer parti de l'audience qu'ils avaient su acquérir auprès de l'opinion et du gouvernement.

● **A. BARJONET** Sans vouloir passionner ce débat très intéressant, je voudrais tout de même dire ici ce que je pense à propos de ce que l'on a évoqué tout à l'heure. Je ne sais pas si le mouvement syndical au moment de la guerre d'Algérie a « défendu » ou non le gouvernement. Mais, ce que je sais, c'est que le mouvement syndical s'est en tout cas défendu lui-même contre la tentative de fascisme qui pouvait se produire à ce moment-là. C'est un aspect essentiel qui méritait d'être souligné.



● **A. DETRAZ** Simplement deux mots pour relever un terme un peu fort de Gérard Adam qui vient de dire que les syndicats sont les Sénégalais du gouvernement.

Non, je dirais plutôt : le syndicalisme est responsable de la conduite des actions de la classe ouvrière, il ne choisit pas toujours son terrain de bataille, pas plus qu'il ne peut s'abstraire d'un contexte politique donné lorsqu'il se trouve placé en face de choix et de moyens à engager pour le succès des luttes revendicatives. Un grand mouvement de contestation à l'égard des actes du Pouvoir n'a une chance de succès que si la masse des salariés a conscience de la nécessité de la lutte, le syndicalisme ne peut pas ignorer l'opinion publique et les influences que celle-ci subit.

● **P. FELCE** Constaté que pour des finalités différentes, le mouvement syndical, le gouvernement et les partis politiques de la majorité et de l'opposition ont marché parallèlement pendant toute la période de la guerre d'Algérie, n'autorise absolument pas à traiter l'un ou l'autre de Sénégalais.

Il y a eu conjonction. Barjonet vient de dire que si le mouvement syndical a pris l'attitude qui a été la sienne, c'est parce qu'il voulait préserver son existence d'abord, et sa liberté de mouvement après. Soit. En tout cas, objectivement, le syndicalisme s'est comporté en allié du gouvernement. Un allié n'est pas nécessairement un mercenaire et surtout un mercenaire méprisé et exploité. A la fin de la guerre d'Algérie, les problèmes économiques et sociaux se sont posés à nouveau, et le syndicalisme a eu de nouveau à faire face aux difficultés et aux obstacles traditionnels. L'existence de ces obstacles traditionnels l'a conduit à reprendre son attitude traditionnelle, alors qu'un certain nombre auraient voulu qu'il ne quittât pas l'attitude qu'il avait adoptée pendant la guerre d'Algérie, les uns au bénéfice de la majorité, les autres au bénéfice de l'opposition.

● **G. ADAM** Nous venons d'évoquer le rôle politique que les organisations syndicales ont été amenées à jouer du fait des événements. Cette question est toujours d'actualité. Concrètement aux yeux de l'opinion, le problème semble se poser ainsi : nous voyons bien ce qui est spécifique à l'action syndicale, son domaine propre, celui de la défense des intérêts professionnels des travailleurs ; et puis, parfois se dessinent les lignes d'une action plus globale qui, elle, interfère directement avec le domaine des forces politiques. Plusieurs modèles sont alors concevables : le modèle soviétique (« la courroie de transmission ») ; celui d'un syndicalisme gestionnaire associé au Pouvoir, dans l'entreprise comme au gouvernement, disons pour schématiser, le modèle yougoslave ; enfin, un modèle plus empirique de liaisons souples des syndicats avec les partis politiques, soit le modèle anglo-

saxon du parti travailliste. Dans quelle catégorie situez-vous la France ?

● **A. DETRAZ** Oui, nous sommes au cœur du problème, je l'ai rapidement mentionné tout à l'heure : il n'a pas été trouvé jusqu'ici un système satisfaisant de liaison entre le syndicalisme et les partis politiques de gauche en dehors, ou de la subordination du syndicalisme à un parti, ou d'un apolitisme qui cache en fait une acceptation implicite du régime économique.

L'expression politique d'un syndicalisme autonome est isolée de la réalité politique. Si la théorie d'indépendance du syndicalisme satisfait l'esprit, la pratique appelle des réponses plus concrètes. La société moderne conduit le syndicalisme à des prises de position toujours plus nombreuses sur le plan politique. La question qui se pose est celle d'un choix entre une autonomie absolue ou simplement relative du syndicalisme à l'égard de la politique.

Le militant syndicaliste se doit de choisir entre une action à caractère exclusif, donc indépendante de l'évolution possible des structures économiques, ou une action syndicale relative, c'est-à-dire susceptible de se concilier, dans un moment fort de la vie politique, avec une orientation politique déterminée.

L'intervention syndicale dans la vie politique doit-elle rester exceptionnelle, comme en mai 1958, par exemple, ou devenir permanente ? On pourrait encore poser la question autrement : l'intervention politique du syndicalisme reste-t-elle limitée à la défense des libertés et de la démocratie sans jamais pouvoir s'exercer dans le sens de l'installation, du maintien ou de la défense d'un gouvernement de gauche dans notre pays ?

Une autre question : la gauche, en plus de ses divisions, doit-elle continuer à être traditionnellement séparée en gauche politique et gauche syndicale ?

L'autonomie n'est pas une réponse suffisante, ou alors il faudrait supposer que le syndicalisme est indifférent à la forme et à la nature des régimes politiques, ce qui est exclu non seulement en France mais dans de nombreux pays. Il nous faut bien constater que l'amélioration du sort des travailleurs conduit, qu'on le veuille ou non, les syndicalistes à discuter des conditions de la production et de la distribution des fruits du travail. Cette situation les conduit à ne pouvoir s'abstraire des luttes d'idées qui opposent, traversent et même divisent les partis politiques.

La question posée aux syndicalistes est finalement celle-ci : comment concilier l'indépendance syndicale avec la permanence d'une intervention dans le domaine politique, en sachant que le syndicalisme ne saurait être ni une force politique ni en état de dépendance à l'égard d'un parti ?

La vie moderne condamne le syndicalisme à multiplier ses interventions au plan politique, d'où la nécessité de rechercher une forme française de solution

Le syndicalisme dans la société française

aux rapports entre le syndicalisme et la politique. L'avenir de la gauche en France passe par une réponse positive à cette question.

● **A. BARJONET** Comme Detraz, je pense que, pour nous, le problème, c'est celui du mouvement syndical français. Ce n'est pas faire preuve du moindre chauvinisme que de dire, très nettement, que les exemples, d'ailleurs très différents de la Yougoslavie, de l'Union soviétique ou de la Grande-Bretagne, ne peuvent pas nous être d'un bien grand secours. Ces exemples sont intéressants pour nous, mais sans plus. Le mouvement syndical se confond en effet avec le mouvement ouvrier qui, comme le disait Detraz, a de très longues traditions dont il faut tenir le plus grand compte. En ce qui concerne le mouvement syndical français, j'évoquerai volontiers (et avec beaucoup de réserve d'ailleurs) tout à la fois Proudhon et Marx.

Ces hommes sont à l'origine de deux grands courants qui ont fini par se fondre, d'une manière d'ailleurs souvent contradictoire, pour aboutir à ce « socialisme syndical » dont on parlait tout à l'heure. On peut trouver cela bien ou le déplorer, c'est une tout autre question. Mais nous avons ainsi un mouvement syndical original et bien différent de celui des autres pays.

Nous avons parlé des rapports entre les syndicats britanniques et le parti travailliste. Cela soulève le problème de l'unité de la classe ouvrière. Evidemment la situation n'est pas la même dans les pays où la classe ouvrière est unie politiquement et syndicalement, et dans ceux où elle est divisée politiquement et syndicalement. Cela a forcément de très grandes répercussions sur les rapports éventuels entre les organisations politiques. Comme Detraz (et sans vouloir « tirer à moi » tout ce qu'il a dit tout à l'heure) j'estime que la nécessaire autonomie du mouvement syndical ne doit pas aboutir à je ne sais quel repliement sur soi-même qui serait en définitive tout à la fois de l'hypocrisie et de la faiblesse. Mais je pense que les rapports entre les syndicats et les partis politiques se poseront évidemment de tout autre façon dans le cadre, sinon d'une unification, du moins d'une unité des partis politiques entre eux d'une part, et d'une unité des organisations syndicales entre elles, d'autre part.

Crise du socialisme ? Unité ouvrière ?

● **P. FELCE** Nous vivons des mutations profondes. La première est de nature psychologique : le « messianisme » syndical cède la place au réalisme. Les travailleurs ont abandonné la croyance simpliste que le transfert du Pouvoir d'une équipe à une autre est la condition nécessaire et suffisante de la prospérité économique et de la justice sociale. En ce sens, on peut parler de « dépolitisation ».

Si, aujourd'hui, le mouvement syndical disposait de militants d'une stature intellectuelle comparable à celle des hommes politiques tels que Mendès, Faure, Pflimlin, etc., il aurait un rôle déterminant parce que, dans

les nouvelles sociétés industrielles, l'opinion publique est, en fin de compte, déterminante.

Faut-il, dans ces conditions, lier entre elles les forces politiques et les forces syndicales ? Il convient, pour répondre à cette question, d'examiner quelques postulats dont certains sont des tabous.

Il y a actuellement une crise du socialisme et une remise en question de son contenu.

Cette crise est rendue évidente par le fait qu'il est devenu inévitable de mettre le mot socialisme au pluriel ; il y a le « scientifique », cher à Barjonet, « l'humaniste », cher à Detraz, l'africain, l'arabe, etc. Bref, des socialismes multiples et divers. On a envie de dire que le socialisme est à la politique ce que le sucre est à la pâtisserie. Il y a du sucre dans tous les gâteaux, mais ces derniers ont à la fois des goûts et des noms de baptême différents. C'est pourquoi d'ailleurs le pâtissier réussit à les vendre.

Les socialistes, eux, ne veulent vendre que du sucre...

Je vous laisse le soin de poursuivre la comparaison et j'en arrive au postulat premier, d'après lequel il existe une Gauche et une Droite de toute éternité. Comme on n'a pas encore réussi à définir les critères clairs et vrais permettant de distinguer nettement la Droite de la Gauche (en politique), je ne m'appesantis pas.

Le second postulat est plus important. Il assure que le mouvement syndical fait partie intégrante de la Gauche.

Je ne crois pas que cela soit vrai. D'abord parce que la Gauche est indéfinissable. Ensuite parce que le syndicalisme est ouvert aux travailleurs de toutes convictions politiques. Enfin, et surtout, parce que, dès que la Gauche est au pouvoir, le mouvement syndical en conteste les actes de gouvernement avec la même vigueur que si la Droite dirigeait les affaires. Du moins, dans tous les pays où le syndicalisme reste de nature « contestataire » et refuse de « partager le fardeau de la discipline collective ».

Quant au troisième postulat à savoir que les forces communistes (dont la C.G.T. fait partie) appartiennent à la Gauche, il ne peut y avoir que des naïfs ou de trop malins pour le croire. Ce qui a été, reste vrai, aussi bien la parole de Guy Mollet : « Ils siègent à l'Est », que le mot de de Gaulle : « Ce sont des séparatistes » (voir le sens du mot aliénation si cher aux léninistes).

Je voudrais souligner, à ce point de la discussion, qu'on peut aujourd'hui porter des appréciations critiques sur le socialisme et sur la gauche, tout en demeurant résolument attaché à la liberté, au progrès, à la justice, aux valeurs qui fondent la dignité humaine.

Mais si le socialisme est en crise, si la Gauche ne se distingue pas de la Droite aussi rigoureusement que certains se plaisent à le proclamer, si les Communis-



tes ne sont ni à Droite ni à Gauche, comment peut-on poser la question de savoir s'il faudrait établir une liaison organique entre le syndicalisme libre et les forces démocrates-socialistes de Gauche ?

Ma réponse est nette : le syndicalisme doit rester indépendant — ce qui ne signifie pas apolitique.

La seule hypothèse où le syndicalisme pourrait envisager de renoncer à son indépendance politique est celle d'un bipartisme français à l'image anglo-saxonne, je veux dire dans le cas où les grandes familles politiques seraient accordées sur les grandes questions d'intérêt national : les institutions, la politique étrangère, la défense nationale, et j'ajoute d'ailleurs que si la politique française devenait bi-partisane, la liaison organique deviendrait réalisable mais elle serait d'une utilité réduite.

Il me reste à dire quelques mots de « l'unité » du mouvement ouvrier qui se réaliserait par entente avec la C.G.T. Je crois qu'il en va de celle-ci comme de « l'Europe de l'Atlantique à l'Oural ». Ces deux formules sont très séduisantes mais la réalisation de l'une comme de l'autre passe à mes yeux par le préalable d'une renonciation du communisme à être le communisme. La réalisation de l'unité syndicale ne peut-elle pas être recherchée par d'autres voies que celles de l'entente avec la C.G.T. ? En effet, sur 14.000.000 de syndiqués en France, il y en a, disons 1.000.000 à la C.G.T. Il y a donc 13.000.000 de non-cégétistes. Il est possible, par conséquent, d'en organiser quatre à cinq millions, ce qui serait déjà l'unité syndicale dans une organisation libre. Cette organisation ne peut évidemment être construite sans la réduction des désaccords actuels entre la C.F.D.T. et Force Ouvrière. Pour moi, la marche à l'unité, c'est la marche à l'établissement de liaisons d'abord souples entre F.O. et la C.F.D.T., et puis la tentative commune de F.O. et de la C.F.D.T. de construire ensemble la Centrale de 4 ou 5 millions d'adhérents qui deviendrait la réelle centrale unifiée du mouvement syndical français. Que la C.G.T. survive ou non, n'a aucune importance. Dans le cas où cette centrale unifiée du mouvement syndical libre aurait été créée, tout l'essentiel aurait été réalisé !

● **H. BOURBON** Je présume qu'il appartient à Barjonet de répondre d'abord aux remarques incisives de Felce.

● **A. BARJONET** Vous faites des prévisions tout à fait remarquables cher Ami ! Je voudrais répondre évidemment à Felce et tout d'abord sur l'avant-dernier point qu'il a évoqué, c'est-à-dire en ce qui concerne les problèmes du parti communiste, de l'Union Soviétique, etc.

En tant que représentant ici de la C.G.T. (même si je parle ici en mon nom personnel) je dois tout de même dire de la façon la plus nette que les problèmes des divers partis communistes et de l'Union Soviétique ne nous concernent absolument pas. Les problèmes du

parti communiste comme d'ailleurs ceux du parti socialiste, du P.S.U. ou du M.R.P. peuvent, bien sûr, nous concerner dans la mesure où nous avons ou nous pouvons avoir avec eux des rapports, voire même des actions communes (ou, inversement, des oppositions) sur des points qui intéressent les intérêts vitaux de la classe ouvrière. Mais les problèmes proprement dits, de ces partis, en tant que tels, je le répète, ne nous concernent pas. Par conséquent, de ce point de vue, ma réponse est très nette : je refuse, en disant pourquoi, de « répondre » sur un terrain que je considère comme tout à fait hors de la discussion de ce soir.

Par contre, je répondrai sur les deux premiers points en ce qui concerne le socialisme et la gauche dont Felce a dit que c'était un peu comme le sucre qui était partout et qu'en définitive on ne savait plus très bien quels étaient les gâteaux. Puisque Felce a fait une comparaison pâtissière, je m'autoriserai à faire une comparaison (qui ne vaut peut-être pas beaucoup mieux que la sienne) en pensant au temps déjà lointain où je faisais de la géologie et où j'examinais des minéraux. Il est bien certain que lorsqu'on examine diverses espèces minérales on peut finir par trouver toutes les liaisons possibles et imaginables. Si on prend, par exemple, la série des roches cristallines, en général acides, on finit cependant par en trouver qui sont basiques et qui, par conséquent, se rapprochent en quelque sorte du calcaire qui est, en théorie, leur contraire ! Il n'en reste pas moins que tout le monde sait très bien ce qu'est un morceau de granite d'une part, et ce qu'est un morceau de calcaire d'autre part. Je crois qu'il en est ainsi en ce qui concerne la gauche et le socialisme. Certes, on pourra toujours trouver différentes formes qui se réclament du socialisme scientifique ; on pourra parler du socialisme arabe, du socialisme africain, du socialisme chrétien, que sais-je encore. Je crois quand même profondément qu'il y a un élément commun sinon, dans les réalisations de ces socialismes, tout au moins dans les aspirations. Il est évident que je fais abstraction ici de ceux qui sont, en réalité, des ennemis du socialisme et qui pourraient s'en réclamer uniquement à des fins de propagande ou de mystification. Mais l'élément commun, c'est que dans un régime socialiste, comme dirait M. de la Palisse, et c'est tout de même essentiel, la propriété capitaliste est abolie, que la propriété capitaliste est remplacée par la propriété des producteurs eux-mêmes, c'est-à-dire des ouvriers. Oui je sais bien que les choses ne sont pas toujours aussi simples et que l'on peut imaginer bien des formes de socialisme pour réaliser de telles aspirations. Et puis, bien que je sois économiste moi-même, je n'ignore pas que les conditions économiques ne sont pas les seules. Il y a aussi les formes démocratiques, les « super-structures », de la vie politique qui sont à déterminer à partir de cette base économique qui est plus ou moins commune et qui rejoint tout simplement les aspirations de la vieille C.G.T. quand elle inscrivait dans ses Statuts la suppression du salariat et du patronat. Ces aspirations communes ce sont, en définitive, celles de la gauche. Là encore il est évident qu'on peut trouver de nombreuses variétés de gens de gauche, etc. mais il y a tout de même quelque chose qui caractérise fondamen-

talement tout homme, toute femme de gauche c'est d'abord et fondamentalement, l'amour de la liberté ainsi que le respect de la dignité humaine.

Voilà l'esprit de la Gauche qui me semble fondamentalement contraire à l'esprit de Droite (tout en reconnaissant, d'ailleurs, qu'il peut exister, qu'il existe effectivement des hommes de Droite honnêtes et sincères). Je crois que les idéaux parfois fumeux, je les reconnais volontiers, dont se réclament les hommes de Gauche se regroupent autour de ces pôles dont je viens de parler alors, qu'inversement, les idéaux, des hommes de Droite se retrouvent plutôt autour d'autres notions, telles que, par exemple, la notion d'Ordre, qui poussée à l'extrême et par conséquent à l'absurde, peut d'ailleurs aboutir à sa négation, comme on l'a vu dans l'exemple du fascisme. C'est pourquoi je pense qu'en dépit des confusions et des bavardages on peut très bien distinguer de grandes familles qui sont celles de la Gauche et celles de la Droite.

En ce qui concerne l'unité ouvrière, je vous dirais quelque chose qui vous étonnera peut-être beaucoup : c'est que si objectivement une unité entre d'autres organisations syndicales que la C.G.T. venait à se constituer, cela ne me ferait pas peur du tout. D'un certain point de vue, et sans vouloir intervenir le moins du monde dans les affaires intérieures de nos amis de la C.F.D.T., je regrette très vivement, les choses étant ce qu'elles sont, qu'ils n'aient pas réussi à éviter la scission avec leurs anciens adhérents de la C.F.T.C., parce que le résultat aboutit à une quatrième centrale syndicale même si elle n'est pas très importante. Par conséquent, ce que je veux dire, cette parenthèse sur la C.F.T.C. et la C.F.D.T. étant fermée, c'est que je ne suis en aucun cas pour la division syndicale. De ce point de vue même s'il y avait objectivement (et indépendamment des arrière-pensées qui présideraient à de telles tentatives) de tels regroupements syndicaux (F.O.-C.F.D.T.), cela ne me ferait pas peur dans la mesure où cela serait un pas en avant vers une unité plus réelle de la classe ouvrière. Mais j'en reviens maintenant à l'aspect subjectif, et je dis que si une telle « unité » se faisait dans la perspective qu'a évoquée Felce, celle d'une action délibérée contre la principale organisation syndicale française à l'heure actuelle — la C.G.T. — c'est-à-dire si une telle unité se faisait dans une perspective fondamentalement anti-unitaire, elle serait inévitablement vouée à l'échec le plus complet, et nous n'aurions pas cette grande centrale syndicale de 4 millions de travailleurs, mais nous aurions, au contraire, une division beaucoup plus exacerbée du mouvement syndical qui ne tarderait pas à permettre le triomphe de ceux contre lesquels, je suis sûr, Felce lutte et luttera de toutes ses forces, parce que lui aussi appartient, qu'il le veuille ou non, à la famille de la Gauche, c'est-à-dire, à celle des défenseurs de la liberté.

On peut dire que les masses sont dépolitisées, on peut dire qu'elles se moquent des grands problèmes, et des courants idéologiques (ce qui reste d'ailleurs à démontrer), mais ce qu'elles attendent de toutes les organisations syndicales qui existent en ce moment, c'est qu'elles finissent par se mettre d'accord. En défi-

nitive, le dernier mot n'appartient dans cette affaire ni à Detraz, ni à Felce, ni à Barjonet, ni même derrière eux, à la C.G.T.-F.O., à la C.F.D.T. ou même à la C.G.T., le dernier mot appartient à la classe ouvrière et à elle seule.

● **A. DETRAZ** Ce que je pourrais dire, c'est que Felce a considérablement élargi le débat à un point que les questions qu'il a évoquées mériteraient à elles seules de faire l'objet de plusieurs « forums ». Je crois que son analyse relève en bonne partie de la sociologie politique. Je partage une partie de son analyse, car en fait elle rejoint le problème qui était posé tout à l'heure : celui de la mutation politique et syndicale dans la société nouvelle.

Felce a évoqué les problèmes idéologiques. Effectivement nous constatons — et ce n'est pas seulement valable pour le milieu syndical — le déclin des idéologies traditionnelles. Il est un fait que les grands problèmes qui ont passionné, divisé nos parents et grands-parents sont en voie de disparaître. Ce ne sont pas les idées qui sont en cause mais leur traduction dans notre société moderne. Les grands problèmes politiques ne se confondent plus avec la compétition entre familles spirituelles et idéologiques ; de plus en plus le véritable enjeu des débats est aujourd'hui la politique économique et sociale. Faut-il regretter cette situation ? Pour ma part je ne la regretterais pas dans la mesure où le déclin des idéologies ferait renaître l'interrogation philosophique sur la finalité de notre société, c'est-à-dire de la place de l'homme dans la société d'aujourd'hui.

Autre point important qui doit inquiéter tant les hommes politiques que les syndicalistes : la nouvelle psychologie de la jeunesse. L'émergence de la jeunesse dans le monde est un phénomène social et universel. Il tient au progrès des techniques et des connaissances et surtout à l'essor des moyens d'information.

Sur le plan psychologique, la jeunesse est rupture et refus d'intégration, sur le plan sociologique, elle est un état temporaire rapidement assimilé par la société globale.

La jeunesse s'intéresse peu aux choses du passé, elle ne considère le présent que pour essayer de comprendre l'avenir, c'est ce qui explique qu'elle est assez peu sensible aux idéologies traditionnelles.

Quant à l'évolution du communisme international il ne peut laisser les syndicalistes indifférents puisque, pour la plupart des cas, ce sont les orientations du communisme international qui ont créé la situation de divisions dans plusieurs pays d'Europe. Le problème de l'unité syndicale ne peut pas être dissocié des positions, des orientations du parti communiste. Cette évolution sera probablement très longue ; c'est pourquoi toute unification syndicale est à exclure dans un avenir prévisible. Peut-on essayer de rapprocher d'abord des



organisations syndicales qui, comme le dit Pierre Felce, partagent les mêmes valeurs de la vie en société, c'est là une question, mais il n'appartient pas à la seule C.F.D.T. d'y répondre ; sur ce plan, je crois d'ailleurs que le point de vue de Felce lui est assez personnel au sein de notre organisation.

Arrivé à ce point de mes réflexions, je voudrais en ajouter une autre qui mériterait également d'être analysée : celle du recul international de la gauche ; à quoi tient ce phénomène ? ne sera-t-il que passager ou durable ?

Si les notions de droite et de gauche sont assez précises chez les militants, il faut reconnaître qu'elles sont devenues assez imprécises pour une grande partie des citoyens.

Tout à l'heure on a employé quelques images en parlant du calcaire et du sucre. En ce qui me concerne, il m'est impossible de faire une synthèse entre les deux, je ne vois pas quelle image je pourrais utiliser entre deux points de vue totalement opposés. Je crois toutefois que les événements, une fois de plus, pousseront à des synthèses et à des solutions.

Tout ce que je sais, c'est que dans un proche avenir le mouvement syndical français sera obligé de quitter le terrain de l'ambivalence pour fixer des objectifs clairs et précis qui donnent un sens à son action et à sa mission.

C'est moins d'idéologie que le mouvement syndical a besoin que d'objectifs à long terme qui s'articulent sur la réalité et débouchent sur des propositions concrètes en matière de transformation économique et sociale.

● **G. ADAM** Au terme de cet échange de vues, je voudrais non pas présenter des conclusions, mais, bien au contraire, présenter quelques observations contestables !

1^o) Du point de vue des fonctions du syndicalisme on est conduit à opposer revendication et participation. En fait, il convient de renverser cette perspective en constatant que :

a) — la participation valorise l'exercice de la contestation. En participant à l'élaboration du Plan, par exemple, en acceptant d'être partiellement liées par un programme de croissance à moyen terme, les organisations syndicales n'entament en rien leurs possibilités de revendications à plus longue portée : les conquêtes immédiates que l'on aide à inscrire dans les faits n'empêchent nullement d'en concevoir d'autres à plus long terme. Faut-il ajouter qu'après une acceptation explicite et formelle de « participer » à tel ou tel organisme, une rupture n'en aurait que plus de portée. L'exercice combiné de la participation et de la revendication devrait redonner un sens et ses chances à la globalisation des revendications ; en faisant porter l'effort sur la participation aux décisions, sur la structure des revenus, sur les finalités du développement, les organisations syndicales lutteraient contre le fractionnement

des revendications et contre l'égoïsme des groupes les plus favorisés par l'évolution « spontanée » du capitalisme de consommation ;

b) — une attitude uniquement revendicative ne signifie, en définitive, qu'acceptation, provisoire, peut-être, mais réelle, du régime économique et social. Que signifie en effet qu'une attitude revendicative alors que les problèmes politiques s'ajoutent nécessairement à la lutte strictement économique ? Elle signifie renoncement, par impuissance ou indifférence, à agir sur les décisions politiques. La revendication économique qui fut l'expression privilégiée de l'ancien syndicalisme révolutionnaire n'est plus aujourd'hui qu'un signe de conservatisme économique et social. Détourné des « réformes de structures » par une intransigeance révolutionnaire imposée par la faiblesse politique de la gauche et renforcée par le dogmatisme communiste, le mouvement ouvrier se voit interdire par cette même intransigeance révolutionnaire une action revendicative idéologiquement limitée mais efficace. Rejeté par l'Etat et le condamnant, le mouvement ouvrier se trouve réduit à une opposition de principe et à des manifestations de fermeté idéologique dont l'absence de résultats politiques lasse les travailleurs. Il ne lui reste plus, impuissant aujourd'hui, qu'à rêver des lendemains.

2^o) — En définitive, on est amené à constater qu'au-delà des différents types de revendication et de consultation, ce qui est en cause c'est la problématique même de l'action syndicale. Compte tenu de la tradition française du mouvement ouvrier, on est tenté de schématiser les types d'action syndicale dans les deux modèles suivants :

a) — Syndicalisme visant à la gestion ouvrière : ce modèle de syndicalisme rejoint les positions du syndicalisme antérieur à la société industrielle dans la mesure où il croit que l'évolution de l'industrie (avec renforcement quantitatif de la classe ouvrière) élève l'intervention ouvrière allant jusqu'à la gestion économique. Donc plus on avance dans l'économie industrielle, plus le mouvement ouvrier devient sensible aux problèmes de gestion. Il y a unité fondamentale de préoccupations économiques et sociales. L'action syndicale est liée à une volonté de transformation du cadre économique tout autant qu'à la défense d'une catégorie sociale.

Tous les éléments intervenant pour augmenter la force passiviste dans la société renforcent cette tendance du mouvement ouvrier. Dans un pays comme la France, l'appel à la minute de vérité où le pays se coupera en deux est présent au cœur de beaucoup de gens. C'est la tradition révolutionnaire, le lien entre le syndicalisme et le mouvement républicain (cf. La Commune, le Front populaire) ;

b) — Syndicalisme de revendication et de contrôle centré sur le travail de l'ouvrier. On peut l'appeler aussi syndicalisme de négociation. Il y a séparation des préoccupations économiques et sociales. Le syndicalisme reste social. Il y a relative satisfaction du système économique. On est dans une société où les formes sociales et culturelles de la conscience ouvrière ont disparu.

HONG KONG

OU LA 3^{ème} 3 CHINE?

par François J. DURAND

L'arrivée sur Hong-Kong est l'un des plus beaux spectacles du Monde. Un frémissement léger parcourt le petit peuple des passagers comme pour une grande capitale, tandis que l'avion commence la courbe majestueuse qui l'amènera sur la piste de Kai Tak Airport, qui se détache, tel un doigt, de la montagne fauve et nue, et s'avance loin dans la baie.

Deux cent quarante-huit îles, sombres et rocheuses, se détachent sur la mer turquoise. Deux villes immenses, grises et blanches, Kowloon et Victoria, tout en hauteur, sont assises face à face, de part et d'autre d'un bras de mer d'un mille de large.

Cent ou deux cents cargos ou navires de guerre sont à l'ancre dans la rade, la plus grande de la mer de Chine, que sillonne en tous sens le peuple innombrable des jonques, des sampans et des ferries. Les montagnes ébréchées, les « réclamations » qui gagnent sur la mer, d'innombrables sites de construction, les fumées de la zone industrielle de Kowloon, confèrent au paysage un air d'activité peu commun.

La colonie britannique de Hong-Kong — 1.000 km² — à laquelle l'île qui porte Victoria a donné son nom, a été acquise en trois tranches successives. L'île de

★

HONG-KONG

Hong-Kong fut acquise au terme de la guerre de l'Opium, par le Traité de Nanking en 1842 ; Kowloon et la petite île adjacente de Stonecutters, soit presque 4 mille carrés, par la première Convention de Pékin en 1860. Les Nouveaux territoires qui s'étendent au-delà furent rattachés à la fin du siècle. Ces derniers, loués par l'Empereur de Chine pour 99 ans, devraient faire retour à la République Populaire en juillet 1997.

Située à l'extrême nord de la zone tropicale, la Colonie a un climat extrêmement humide, mais peu pluvieux. Pendant un long « hiver » de six mois, le thermomètre descend rarement à 12 degrés ; la clémence du temps est alors celle de la Palestine ou de l'Égypte. Libre d'amibes, libéré des moustiques, les Anglais ont fait de ce coin de la côte sud de la Chine, un des endroits les plus sains et les plus agréables à habiter. Le seul problème dont chacun se plaint, pendant l'été, est l'extrême humidité.

HONG-KONG N'EST PAS LA CHINE

Visiter Hong-Kong est, pour le touriste, un événement dans une vie. Vivre à Hong-Kong est une expérience marquante et inoubliable. Tous s'accordent sur ce point. A partir de là, tous divergent, car Hong-Kong présente des aspects très divers.

D'abord la beauté saisissante de ses paysages marins. La splendeur de la rade, malgré tous les superlatifs auxquels nous habituent cinéma et télévision, est probablement unique. La vue du Peak, dans l'île même, à 700 mètres d'altitude, ouvre la perspective industrielle de Kowloon, avec au fond les montagnes brunes, âpres et nues de la province du Kouaugtong qu'une inquiétante brume estompe dans les fonds du ciel.

Vue du continent, l'île fauve, abrupte, se penche sur l'eau sombre que zèbrent en tous sens les sillons innombrables des jonques à moteurs. Resserrée à ses pieds, Victoria tente l'impossible assaut de ses pentes et jette sur le « Water front », face à l'Asie, l'orgueilleux défi européen des tours, des donjons, des créneaux de ses buldings, de ses gratte-ciel.

La ville, centre des affaires, lance son immense tentacule ininterrompue vers le Nord, vers les quartiers chinois de Wan-Chai à Shawkiwan ; c'est une longue rue de 15 km au long de laquelle vit plus d'un million de Chinois.

Mais le spectacle le plus saisissant, c'est Hong-Kong la nuit du haut de la terrasse du Carlton ou de la route de Shatin. Imaginez un peu..., mais non n'imaginez rien, allez plutôt voir ! Couleurs, cadre, ambiance sont ceux des cartes-postales (quand elles sont réussies). L'immense ville aux cent mille lumières, telle une Belle au Bois dormant, flotte dans l'indécis reflet de l'eau qui la divise et s'enveloppe lentement dans les longs fils de brume qu'éclaircit à la dérobée les fanaux incertains des sampans qui passent. Dans le lointain, un ferry besogneux rappelle sa priorité d'un long mugissement, tandis qu'ici, trouant le cœur de la nuit la plus noire, la flotte américaine au grand pavois, lance, avec ses projecteurs, un hymne à la puissance.

Pendant ce temps, les grandes firmes capitalistes du Japon, de l'Angleterre et de l'Amérique n'avaient perdu aucun instant pour s'affronter d'une rive à l'autre avec de gigantesques enseignes en caractères rouges et blancs. Là-haut, tout là-haut, la tête du Peak, cruellement, découpe ses échancrures et ses arêtes, sous une lune bleue, que nimbe une brume de marée, apparition d'autant plus irréaliste qu'émergeant d'un gouffre d'ombre que ponctuent çà et là les serpentins et les torsades des avenues et des routes éclairées qui tentent l'impossible escalade.

Hong-Kong, la nuit, évoque ces villes fabuleuses, construites du côté d'Hollywood, pour y tourner de prochains cinéramas.

Le spectacle de l'activité fébrile de la rue est au moins aussi surprenant. Dans les principaux quartiers du commerce et des affaires, deux fleuves humains circulent en permanence. D'ailleurs la ville est dans la rue ! Les myriades d'enseignes aux caractères rouges (couleur du bonheur et de la chance) donnent aux avenues commerçantes un cachet inimitable. Les caractères chinois des enseignes lumineuses confèrent à la débauche de publicité nocturne de Kowloon ou de Wan-Chai une beauté artistique à laquelle n'atteint pas la publicité européenne. Les caractères chinois triomphent magistralement dans la publicité au néon.

L'intensité, le spectacle indescriptible, la couleur, la cacophonie de la rue chinoise est le principal attrait des hôtes de passage. Car le Chinois des classes populaires, animal sociable par excellence, vit dans la rue et en public.

A Temple Street, le touriste verra le marché aux serpents où l'on dépouillera pour lui le serpent bien gras qu'il aura choisi dans le dernier arrivage des fermes spécialisées du Kouang-Toung. Dans les ruelles toutes en escalier du Marché du Voleur, il choisira sa pipe à eau. Il visitera quelques-uns des 200 temples de la Colonie. Il dînera à Aberdeen sur l'un des bateaux-restaurants, d'un étrange poisson qu'il aura lui-même choisi dans les casiers attachés au navire. Il visitera au bout de Nathan Road les « resettlements » où les Anglais ont « relogé » les réfugiés du grand exode de 1962 — ici la pression humaine au décimètre carré atteint une intensité inimaginable pour un Occidental.

Dans ces dix-huit buildings sagement alignés, vivent 70.000 personnes environ. Et la lutte des services officiels est perdue d'avance devant l'alluvion constante des « petits cousins » et des « petits frères ». Par le seul croît naturel, dans dix ans, ils seront plus de cent mille. Les Européens n'ont qu'une expression pour désigner ces concentrations vertigineuses (au début vaguement terrifiantes) de l'Extrême-Orient : le grouillement de l'Asie. Car ils vivent, ils sont bien vivants, très vivants même. C'est cela qui est le plus frappant, ils paraissent heureux ! Il y a en effet peu de mendiants et 7.000 personnes seulement sont assistées par la ville.

Mais malgré la prodigieuse couleur locale, Hong-Kong n'est pas encore la Chine. Il faut y résider pour le comprendre. C'est un mixage réussi et unique de l'Ouest et de l'Est. Une démographie hystérique : doublement en vingt ans.

Le problème de Hong-Kong, le problème de l'Asie, c'est avant tout celui d'une démographie galopante. La croissance de la Chine populaire est de 2,2 % par

an (12 millions de personnes). Celle de Formose, bien qu'en légère baisse est l'une des premières du monde : 3,2 %. Mais Hong-Kong avec 5,2 %, ces dernières années, casse tous les records.

600.000 habitants en 1945 — 3.750.000 cette année. Elle approchera 4.500.000 en 1970. Elle doublera en vingt ans ou un peu plus. Avec la même densité, la France serait peuplée de 2 milliards 100 millions d'habitants.

Cette pression immense de la démographie est le moteur économique d'une expansion prodigieuse de la construction. Qui n'a pas vu Hong-Kong ignore ce qu'est construire !

AU PAYS DES ASCENSEURS

Pour loger tout ce monde, le Gouvernement de la Colonie lance de vastes plans qui sont la version locale de nos H.L.M. Depuis peu, l'accent est mis sur les « H.L.M. améliorés ». Plus de taüdis neufs — la construction est légère, en ciment. L'isolation, dans ce climat chaud, ne pose pas de problèmes. Les résultats, bien qu'encore insuffisants, sont remarquables. Un ouvrier, un employé peut se loger pour 20 à 50 F par mois. Mais il reste encore un grand nombre de villages de « squatters » dont les baraques ascensionnent très haut les pentes vertigineuses des collines. C'est le petit monde de Susie Wong.

Le terrain étant exceptionnellement cher, les buildings atteignent aisément 15 à 20 étages et ils montent toujours plus haut. Partout, même chez les plus humbles, les étages sont desservis par des batteries d'ascenseurs japonais qui font de cette ville, tout en hauteur, le pays des ascenseurs, un concurrent de Manhattan.

Mais la frénésie de construction ne s'arrête pas là. Elle s'étend à tous les domaines de l'industrie, à toutes les activités. Car l'absence de terre et d'eau font cruellement souffrir l'économie du pays. Pour remédier à leur absence, des programmes immenses sont en cours. Pour acquérir la terre, pour l'habitation ou l'industrie, on doit l'arracher à grand frais, soit à la montagne, soit à la mer. On casse la montagne, on la ronge, on la lime, on la scie. Mais ces efforts « artisanaux » sont impuissants à répondre aux besoins. Aussi le Gouvernement a décidé des programmes immenses qui ne visent à rien moins qu'à basculer les montagnes dans la mer.

A Tsunwan, par exemple, sur la route de Castle Peak, depuis un an, les camions d'une entreprise japonaise font la noria pour déverser dans la mer une montagne qui, déjà coupée en tranches, s'abaisse de mois en mois vers la mer à ses pieds. Là s'avance une nouvelle « réclamation » sur laquelle s'ouvrira bientôt un nouveau port.

Une expansion prodigieuse dans un cadre exceptionnel.

HONG-KONG

Les plans de Tsunwan, approuvés le 7 février 1964, prévoyaient l'installation en dix ans d'une métropole totalement indépendante de 1.200.000 habitants, dédiée à l'industrie lourde. Le port gagne lentement sur la mer. Mais les plans sont déjà insuffisants, les besoins vont partout plus vite que les plans. Ils ont été depuis révisés en hausse. La ville comptera donc 1.600.000 habitants. Autoroutes, rattachement d'une île à la terre ferme, installations de mille industries diverses. Tsunwan sera peut-être un jour aussi connue que Hambourg, Nagasaki ou Gênes. C'est aujourd'hui un immense chantier où vivent 200.000 personnes.

Aberdeen, sur la face pacifique de l'île de Hong-Kong, comptera un jour 200.000 habitants. Le centre ville se trouvera en un lieu qui est actuellement sous l'eau. Là aussi une île se verra englobée dans l'avance des « réclammations ».

Le gouvernement vient de lancer le plan de « redéveloppement » le plus audacieux du monde. Il s'agit de 13 acres d'où se trouve évincée l'Amirauté dans le district central de Victoria. En 1973 s'élèvera ici un des ensembles urbains les plus audacieux du monde. New Look pour Hong-Kong : jardins souterrains, boulevards au premier étage, 2.400 places de parking, supermarché, cinémas, appartements sur les toits (penthouses). Les baux administratifs sont de 99 ans. La publicité est faite conjointement à Londres, New-York, Ottawa et Sydney.

Le problème du parking est plus aigu qu'à Paris. Le gouvernement y fait face à l'aide d'un système abominable parce qu'obsessionnel pour l'usager : le compteur. C'est ce que la population chinoise appelle « nourrir le tigre ». Mais depuis un an et demi, quatre vastes parkings ont été terminés. Le dernier, immense, au terminus des autobus, comporte deux étages. Un cinquième est en voie de construction sur la baie, sur un terrain que l'on vient de « réclamer » sur la mer.

Les adjudications sont déjà lancées pour 8.000 places nouvelles. Et la Colonie compte seulement 90.000 véhicules !

On annonce une nouvelle voie express sur le front de mer. La décision semble prise de poser un tunnel sur le fond marin entre l'île et le continent. On discute des avantages d'un métro aérien. Deux gratte-ciel vont être construits à Mongkok, où le terrain coûte de deux à trois millions d'anciens francs le m². L'un d'eux, de 32 étages, sera surmonté d'un restaurant tournant qui effectuera une révolution entière toutes les heures. Un gratte-ciel de 33 étages s'adossera en fin d'année au building (20 étages, huit ascenseurs électroniques) qui abrite le Consulat de France.

Un gratte-ciel, en construction à North Point, aura 99 mètres et coûtera 5.160.000.000 anciens francs.

Mais il est impossible de donner ici une vue d'ensemble des projets en cours de réalisation dans la Colonie.

L'ILE A SOIF : LA MER A BOIRE

Le manque d'eau potable est le second cauchemar des autorités. La seule source d'eau potable, c'est le

ciel. En effet, la Colonie n'a pas de fleuve. Aussi a-t-on construit un certain nombre de réservoirs qui recueillent les eaux du ciel à l'aide de vastes collecteurs en ciment dont les tranchées blanches couronnent curieusement les collines environnantes. Une entreprise française, la Société des Dragages de Marseille, vient, à l'automne dernier, d'en terminer un immense sur l'île de Lantao ; le barrage de Shek-Peak double ainsi les réserves.

Mais la Colonie n'arrive pas à rattraper son retard. Elle est toujours en retard d'un réservoir sur l'accroissement des besoins. Un incident météorologique vient de faire éclater la fragilité des moyens et le caractère angoissant de la situation.

A la suite d'un printemps insuffisamment pluvieux en 1963, le rationnement de l'eau fut instauré le 1^{er} juin : 4 heures d'eau tous les 4 jours. La pluie ne venant toujours pas, la Colonie eut à soutenir un long siège de 358 jours, jusqu'à ce qu'en fin mai 1964 le typhon « Viola » eut à moitié rempli les réservoirs. Les résidents purent à nouveau se baigner et arroser leurs pelouses. (Un consul américain surpris en train d'arroser sa pelouse pendant le « siège » fut déclaré « non grata » et renvoyé par le gouvernement.) La Colonie fit alors face admirablement à l'épreuve. Les cargos et navires de guerre furent requis, en faisant relâche, de céder leur eau à la Colonie. Une flotte de 12 navires fut affrétée pour ramener jour et nuit l'eau de la Rivière des Perles, en Chine rouge, jusqu'à Hong-Kong, ce qui donna lieu à de curieux marchandages avec les autorités de Canton. Mais c'était un système trop lent, car les navires devaient attendre le retournement du mascaret. On établit un barrage en néopropène gonflable sur la rivière Indus, ouvrant ainsi des voies nouvelles dans la technique des barrages. La Chine rouge s'offrit alors à construire un canal de quelque 60 kilomètres entre la Rivière de l'Est et Shum-Chun à la frontière de Hong-Kong. Ce canal, terminé en un temps record par 20.000 travailleurs, a été ouvert au printemps dernier. Les Anglais ont passé un marché pour acheter l'eau à la Chine rouge et devront la payer un bon prix. Enfin a été commencé le projet géant de Pleuver Cove, dans les Nouveaux territoires, dont l'adjudication, d'un montant de 11 milliards d'anciens francs, a été enlevée par la Société française des Dragages de Marseille. Il consiste à relier par une digue deux îles à la terre ferme. De l'espace ainsi isolé, la mer sera pompée et l'eau douce descendra des montagnes. Les réserves de la Colonie seront doublées. Mais les projets les plus ambitieux visent à « désaliner » l'eau de mer. Les pourparlers sont en cours, notamment avec la General Electric, pour l'érection d'une centrale nucléaire de plus de 10 milliards d'anciens francs. Mais, en attendant, on va utiliser les deux centrales thermiques existantes, ainsi que l'usine de traitement des ordures, en leur adjoignant des usines qui traiteront l'eau de mer par évaporation.

LES RAISONS D'UN SUCCES

Le succès exemplaire de Hong-Kong tient à la conjonction de deux facteurs : la rencontre de l'administration anglaise et de la classe des entrepreneurs de Shanghai réfugiés dans la Colonie depuis 1949. Ils apportaient avec eux des capitaux, des techniques et surtout une étonnante volonté d'entreprise et de succès. L'administration anglaise apportait en dot une

devises acquises avec le Monde libre. Hong-Kong prend d'autant plus de valeur que la voie de la Russie est en train de se fermer. Les communistes ont fait demander l'année dernière verbalement à l'Administration et aux Consuls étrangers de Hong-Kong de bien vouloir ne plus utiliser la voie du Nord (c'est-à-dire Moscou) pour leur courrier. Hong-Kong est enfin l'unique point de contact avec l'Occident.

Le quartier des « bar-girls » de Wanchai ou de Kowloon doit permettre d'ailleurs de reconstituer avec précision les allées et venues de la VII^e flotte américaine. Et cela d'autant mieux que Pékin, afin de renouveler son réseau sur place, a adressé 500 « filles » nouvelles aux innombrables bars de la Colonie en 1963.

Jamais Hong-Kong n'avait été aussi utile à la Chine. Jamais le Gouvernement de la Colonie n'avait été aussi désireux de « collaborer ». Le seul problème que pose la Colonie est soulevé par les communistes russes et leurs satellites européens qui tentent de mettre son maintien en contradiction avec les thèses « dogmatiques » de Pékin. Mais les Chinois retournent l'argument : s'ils s'accrochent à la Colonie cela prouve leur « modération » et leur aptitude — mise en doute par Moscou — à utiliser adroitement toutes les contradictions.

Hong-Kong est d'ailleurs condamnée au statut « colonial » : la Chine rouge, qui n'écarte pas le renouvellement du bail colonial, ne tolérerait pas un seul instant son indépendance. Et toute tentative de former des partis politiques, parfaitement licites, échouent pitoyablement.

Il ne peut y avoir, il n'y aura jamais de troisième Chine.

POUR UN HONG-KONG EN EUROPE ?

Hong-Kong fut le premier à découvrir, dès 1950, bien avant Khrouchtchev, la coexistence pacifique. La Colonie, dont le prestige s'étend au-delà de toutes les frontières, a fait plus que la VII^e flotte pour rétablir après la guerre un prestige raisonnable et mérité de l'homme blanc en Asie. Si l'Occident évite, dans quelques décades, une confrontation nucléaire avec la Chine (qui disposerait en 1967 de la bombe H), on le devra à l'immense succès de Hong-Kong et à ses effets pacifiants et apaisants sur les ressentiments et les traumatismes politiques de l'Asie. C'est la première fois que l'homme blanc ne traite pas avec l'Asie dans un cadre de puissance. Et le succès immédiatement a été immense. Les motivations historiques de la colonisation ont en effet disparu. Elle se maintient aujourd'hui sur la base du respect mutuel et de la prospérité partagée. Rien n'est plus anticolonialiste, malgré les apparences, que la symbiose anglo-chinoise de Hong-Kong.

Je voudrais en terminant exprimer fortement un vœu auquel j'ai souvent songé là-bas, vu le besoin qu'a l'Asie de l'Europe, en contemplant ce mixage anglo-chinois né dans la haine et la douleur et qui honore et couronne aujourd'hui le rocher de Hong-Kong. Les « sages », les « politiques » et les « réalistes » vont sourire. Créons quelque part en Europe une réplique de Hong-Kong. Quelques hectares de rochers du côté du Cap Corse, de l'île d'Elbe, de la côte varoise ou de Minorque feront l'affaire. Un succès immense est assuré.

François J. DURAND.

Un niveau de vie élevé.

conception « moderne » de l'Etat, à base d'interventionnisme modéré mais efficace. Mais surtout et avant tout elle maintenait un standard, élevé pour l'Asie, d'honnêteté, en luttant assez efficacement contre la corruption, ennemi principal du développement économique en Asie. Il y aurait bien sûr beaucoup à dire et à redire sur les fonctionnaires de Sa Majesté dont le dicton chinois assure « qu'ils arrivent avec une valise et repartent avec un camion ». Il n'en reste pas moins vrai que les standards moraux de l'administration se comparent favorablement à ceux de tous autres pays de l'Asie. Ce seul fait, joint à la stabilité politique, expliquerait le démarrage foudroyant de l'économie. Les salaires ont augmenté de 62 % en six ans. Le salaire moyen est de l'ordre de 20.000 anciens francs par mois. C'est le deuxième niveau de vie en Asie après le Japon.

UN DRAGON APPRIVOISÉ

L'avenir de la Colonie est tout entier conditionné par les humeurs de son formidable voisin, la Chine rouge : deux fois la superficie de l'Europe ! Une période d'incertitude s'ouvrait en 1950 lorsque l'Armée rouge atteignait le Pont de Lowou qui fait frontière avec la Chine. Sa Majesté reconnut alors précipitamment la Chine communiste, mais avec ce pragmatisme étonnant des Britanniques, elle parvenait à maintenir dans le même temps un Consul général auprès des autorités « provinciales » de Formose.

Une flambée d'insurrection vers 1953 où les communistes ont été maîtres de Kowloon pendant deux jours vit brûler vive dans sa voiture la femme du Consul de Suisse. Mais les ordres vinrent alors de Pékin pour les syndicats et les activistes : « Pas de zèle, mais pas d'insurrection. » Ce mot d'ordre a été renforcé depuis. On assiste aujourd'hui à une véritable collaboration qui ne veut — et ne peut — dire son nom, entre le Gouvernement de la Colonie et les autorités de Canton. Pendant le long « siège de la soif » de l'année dernière, la collaboration paraît être allée fort loin. Le pragmatisme des Anglais s'accorde à merveille avec le matérialisme pratique des Chinois, communistes ou non. Il n'y a présentement aucun problème entre les deux parties.

Les Chinois tirent plus de 45 dollars 500 millions de leur commerce par Hong-Kong, soit un tiers des

NOMBREUX sont les hommes et les femmes qui, à travers le monde, se sentent actuellement menacés dans leur liberté et dans leur vie. L'effort vers l'unité de l'Europe est mis en cause par des difficultés qui nous conduisent à nous interroger sur la signification de cet effort et sur ses chances d'aboutissement. Nous nous demandons, non sans inquiétude, quel est l'avenir des institutions européennes dont la création a éveillé tant d'espérances.

Le Conseil de l'Europe, qui a recueilli l'adhésion de l'Autriche en 1956, de la République de Chypre en 1961, de la Suisse en 1963, comprend dix-sept pays membres qui ont adopté des positions fort différentes. A côté des Six Pays appartenant aux Communautés (Allemagne, Italie, France, Belgique, Hollande, Luxembourg), on y rencontre six pays (Autriche, Danemark, Grande-Bretagne, Norvège, Suède et Suisse) qui, avec le Portugal, se sont réunis dans l'Association européenne de libre-échange. Trois pays membres, l'Autriche, la Suède et la Suisse, y voisinent avec douze pays membres de l'O.T.A.N. Il est cependant bien des domaines — l'expérience l'a démontré — où les dix-sept peuvent œuvrer efficacement pour des fins communes. Le Conseil de l'Europe, qui ne cesse d'étendre progressivement son champ d'action, a abordé en premier lieu la tâche qui répondait à une préoccupation essentielle de ses fondateurs : la défense des Libertés et des Droits de l'Homme. Elaborée à la suite d'une proposition de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, la « Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales » a été signée le 4 novembre 1950. Complétée par des protocoles additionnels, elle concerne notamment les domaines suivants : le droit à la vie ; la protection contre la torture et les traitements inhumains ou dégradants ; l'interdiction du travail forcé ; le droit, en cas d'arres-

tation, à être traduit aussitôt devant un magistrat et à être jugé dans un délai raisonnable ; le droit au respect de la vie privée et familiale, du domicile et de la correspondance ; la liberté de pensée et de religion ; la liberté de réunion et d'association ; le droit syndical ; le droit à l'instruction ; le droit à des élections libres au scrutin secret pour le choix du corps législatif.

La convention ne contient pas tous les droits et libertés énumérés dans la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations Unies. Mais, à la différence de cette Déclaration, elle ne se borne pas à proclamer des droits ; elle édicte des dispositions qui visent à en assurer pratiquement le respect. Deux organes ont été créés à cet effet qui, l'un et l'autre, ont leur siège à Strasbourg : la Commission européenne des Droits de l'Homme, dont les membres sont choisis par le Comité des Ministres sur une liste établie par le Bureau de l'Assemblée Consultative, la Cour européenne des Droits de l'Homme, élue par l'Assemblée sur proposition du Comité des Ministres. Dans les deux cas, le nombre de candidats doit être le triple de celui de sièges à pourvoir. La Commission examine les requêtes et en cas de recevabilité peut saisir soit le Comité des Ministres, qui statue à la majorité des deux tiers, soit la Cour, lorsque l'Etat mis en cause s'est soumis à la juridiction de la Cour.

Quelle a été jusqu'à présent l'attitude des Etats ? Tous les Etats membres, sauf la République de Chypre, ont signé la Convention. Tous les Etats signataires l'ont ratifiée, à l'exception d'un seul, la France, qui est néanmoins représentée au sein de la Commission et de la Cour.

L'attitude française qui donne lieu souvent à des commentaires sévères ou attristés, semble avoir été inspirée, selon les périodes, par des considérations diverses.

Le refus français a pu s'expliquer, sinon se justifier, à certains moments, par des raisons circonstancielles. Il faut aujourd'hui se demander s'il n'est pas inspiré par une raison de doctrine qui conduirait à récuser le

et les DROITS de l'HOMME

PAR PIERRE PFLIMLIN

principe même d'un contrôle exercé par une juridiction internationale sur les actes du Pouvoir national.

En dehors de la France, on voit tous les pays signataires participer peu à peu à l'évolution juridique prévue par la Convention.

On peut penser que certains mobiles qui inspirèrent, il y a quinze ans, les fondateurs des organisations européennes ont perdu de leur actualité. En unissant leurs efforts les peuples européens ont réussi à relever leurs ruines, à reconstituer leur potentiel économique. Ils peuvent aujourd'hui envisager dans une optique différente les rapports entre l'Europe et le reste du monde. Le problème de la sécurité peut lui-même être envisagé dans une perspective nouvelle. Mais la nécessité demeure d'assurer la sauvegarde des droits et des libertés inscrites dans la « Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales » de 1950.

A ceux qui seraient tentés d'en douter, le nombre et l'importance des requêtes présentées, à Strasbourg, à la Commission européenne des droits de l'homme apportent la démonstration la plus convaincante. J'entends bien qu'un grand nombre de ces requêtes ne sont pas recevables. Il est nécessaire, de toute évidence, que soit appliquée strictement la règle selon laquelle les plaignants doivent d'abord épuiser toutes les possibilités de recours que leur offre leur législation nationale. Bon nombre de ces requêtes ne sont pas justifiées au fond. Mais ce qui importe, c'est que la possibilité existe de saisir, en cas de besoin, au-delà des instances nationales, une juridiction internationale dont l'autorité est reconnue par les Etats. C'est là, sur le plan des principes, un immense progrès. On peut discuter de l'opportunité de créer des institutions supranationales pour régler des problèmes d'ordre économique ou d'ordre politique. Aux partisans de l'Europe Communautaire, parmi lesquels je me range, d'aucuns peuvent opposer la doctrine selon laquelle seul l'Etat national peut être juge et garant de l'intérêt national. Mais on ne saurait contester, sans battre en brèche les principes mêmes sur lesquels repose notre civilisation, que le respect de l'homme, de sa dignité et de ses libertés essentielles, se situe dans la hiérarchie des valeurs au-dessus de n'importe quel intérêt collectif et que dès lors aucune considération ne saurait prévaloir sur la nécessité d'assurer sa sauvegarde.

Or cette sauvegarde ne peut être vraiment efficace que dans la mesure où elle est assurée par des institutions internationales. L'histoire ancienne et récente des pays européens nous démontre qu'il est des circonstances où la voix de la raison d'Etat couvre la voix de la justice, où Créon refuse d'entendre Antigone, où les hommes d'Etat peuvent penser de bonne foi que, selon une formule célèbre que se plaisait à citer Charles Maurras, une injustice vaut mieux qu'un désordre. Il faut rendre hommage aux Etats qui se sont prémunis contre de tels entraînements en signant et en ratifiant la Convention européenne des Droits de l'Homme, et particulièrement à ceux qui ont admis le recours individuel de leurs citoyens. Ils se sont ainsi soumis volontairement à une discipline juridique et morale qui leur fait honneur. C'est de leur consentement initial et de leur fidélité à

leur engagement que les juridictions installées désormais dans le Palais des Droits de l'Homme tirent leur existence et leur autorité. Ce n'est pas contre les Etats, mais grâce aux Etats que s'accomplit ici une œuvre juridictionnelle qui progressivement fera reculer l'arbitraire et l'injustice.

Il ne faut d'ailleurs pas souhaiter que la jurisprudence devienne volumineuse. Ce qui est souhaitable, c'est que l'esprit de la Convention inspire le comportement des Etats et les conduise à perfectionner leurs propres institutions. Déjà on peut citer à cet égard des exemples remarquables. Certains pays signataires ont modifié leur législation, d'autres sont allés jusqu'à modifier leur Constitution pour la mettre en harmonie avec la Convention européenne des Droits de l'Homme. C'est dans cet effort de transformation intérieure des Etats que l'on peut voir les fruits les plus précieux de la première grande initiative du Conseil de l'Europe.

Je voudrais que le Palais des Droits de l'Homme, qui vient d'être édifié à Strasbourg, symbolise dignement, par la claire et sobre ordonnance des lignes et des volumes, l'idéal qui inspira les auteurs de la Convention. Je voudrais aussi qu'il apparaisse à tous comme un symbole de l'unité européenne.

Il faut bien reconnaître que la notion de cette unité s'obscurcit dans beaucoup d'esprits. De quelle unité s'agit-il au juste ? De quelle Europe ? Il était inévitable et il était utile que l'unification européenne fût l'objet de différentes approches. Aujourd'hui l'Europe est un marché commun, juxtaposé à une zone de libre échange. Nous sommes nombreux à vouloir qu'elle devienne une entité politique, et d'aucuns rêvent d'en faire une puissance qui pourrait sur la scène mondiale rivaliser avec les plus grands. Il est question aussi de restituer à l'Europe les frontières géographiques qui nous furent enseignées naguère par les atlas. Chacune de ces conceptions de l'unité européenne peut trouver quelque justification, mais leur multiplicité même risque d'engendrer la confusion et de décourager tous ceux pour lesquels l'Europe est apparue surtout comme une promesse de promotion humaine. Si les chantiers sont nombreux où les peuples européens peuvent travailler ensemble pour acquérir plus de prospérité et plus de force, l'unité véritable, l'unité profonde de l'Europe, de notre Europe, est de l'ordre de l'esprit. Sa vocation véritable est d'éclairer et d'aider tous ceux qui à travers le monde sont en quête d'un destin plus juste et plus fraternel. Cette vocation ne pourrait être accomplie si nous offrions seulement à l'univers l'image d'une Europe des affaires ou d'une Europe animée par la volonté de puissance. Je souhaite que depuis l'édifice où les Présidents et les membres de la Cour et de la Commission européenne des Droits de l'Homme poursuivent leurs travaux, rayonne à travers le monde l'image la plus authentique de l'unité européenne, celle d'une famille de peuples libres réunis autour d'une même conception de l'homme et de la société, celle de l'Europe des Droits de l'Homme.

Pierre PFLIMLIN,

Président de l'Assemblée Consultative
du Conseil de l'Europe.

étude

NECESSITE & CONDITIONS d'une MUTATION ECONOMIQUE

PAR PIERRE JARDY

DEUX signes au moins devraient inciter à mettre à jour les réflexions sur l'évolution de la politique économique et d'éprouver la solidité de quelques idées reçues.

D'une part, la situation actuelle en France et les orientations prises par le Gouvernement, dans le domaine conjoncturel comme pour le V^e Plan, suscitent des réactions à première vue déconcertantes, parce qu'inspirées de considérations diamétralement opposées : pour les uns, l'expansion est délibérément sacrifiée à des conceptions monétaristes d'une orthodoxie largement périmée, cependant que, pour les autres, jamais le libéralisme économique n'a subi de telles atteintes. Dans le même temps, la politique suivie est attaquée par les syndicats ouvriers qui en dénoncent l'archaïsme et le caractère antisocial, par les cadres qui se plaignent d'une fiscalité trop lourde, par le C.N.P.F. qui se scandalise de voir la liberté d'entreprise réduite à néant par les mesures gouvernementales, et jugent nécessaire de confesser bien haut leur foi en la religion persécutée du libéralisme. Les remous provoqués par la crise ouverte à Bruxelles le 30 juin dernier aidant, la F.N.S.E.A., la C.G.T. et la Bourse qui fait délibérément grise mine, se retrouvent dans le même camp.

D'autre part, pour ajouter à l'inconfort intellectuel de la situation, beaucoup de changements économiques, généralement peu prévisibles, se sont produits depuis peu. Au début de la présente décennie, le Japon, les pays de l'Est, l'Europe Occidentale se trouvaient à la pointe de l'expansion, cependant que les économies des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne ne progressaient qu'à faible allure. Le secret de cette différence ne résidait-il pas dans l'incapacité du capitalisme libéral de résoudre convenablement les problèmes économiques ? Une forte dose de contrainte pouvait expliquer les succès obtenus, aussi bien dans les pays socialistes qu'au Japon où coexistaient et se renforçaient mutuellement les rudes disciplines de la super-concentration capitaliste et de traditions médiévales. Plus intéressant apparaissait le cas de l'Europe Occidentale, avec la création du Marché Commun ; celui de la France aussi, où l'expérience de la politique économique concertée et de planification indicative suscitait un vif mouvement d'intérêt, au point que le Président Kennedy, arrivant à la Maison-Blanche en pleine stagnation économique, envoyait ses conseillers chercher à Paris les secrets du dynamisme et de la croissance.

Le spectacle est bien différent aujourd'hui. Pays de l'Est et Japon sont aux prises avec de sérieuses difficultés économiques. L'Europe occidentale prend une conscience de plus en plus aiguë des menaces de domina-

tion, déjà partiellement réalisées en Grande-Bretagne et en Allemagne, que fait peser sur elle l'économie américaine, plus puissante que jamais et qui, aujourd'hui, réussit, comme en se jouant, à faire mieux que tous les autres à la fois sur le terrain de la stabilité et dans le domaine de l'expansion. Seules l'Allemagne Fédérale et la Grande-Bretagne se retrouvent après cette redistribution avec les mêmes cartes : la première poursuit en défiant les lois de l'équilibre et malgré tous les pronostics, une expansion qui demeure, et de loin, la plus rapide de l'Europe Occidentale — la seconde, paralysée par la fragilité de sa balance des paiements et de la livre sterling, est condamnée, malgré la conquête du pouvoir par les travaillistes, à pratiquer la politique du « stop and go », dont la résultante est, sur le long terme, une croissance très lente.

Au total, à l'échelle mondiale, les plus puissants avancent plus vite que les moins puissants et les inégalités s'aggravent.

Des problèmes nouveaux se posent donc à notre pays que pourrait éclairer une réflexion sur les résultats de la politique de stabilisation et sur les perspectives économiques à la veille du V^e Plan..

I - LES RESULTATS DE LA POLITIQUE DE STABILISATION

L'appréciation des résultats dépend principalement des réponses qu'il est possible d'apporter aux deux questions :

— quelle est l'ampleur exacte du redressement accompli ?

— n'a-t-il pas été payé trop cher ?

1^o Dans beaucoup de domaines, la performance réalisée a été remarquable. Malgré le scepticisme avec lequel avait été accueillie en France et à l'étranger l'annonce du plan de stabilisation, en septembre 1963, la volonté, l'entêtement du Gouvernement, face aux critiques et aux pressions de toutes sortes, ont fini par payer.

Le rétablissement de l'équilibre des finances publiques a été, en même temps, l'un des objectifs et l'une des armes essentiels de la lutte engagée depuis plus de deux ans contre l'inflation.

Le découvert de la Loi de finances a cessé d'augmenter en 1963, puis il a été supprimé en 1964 et 1965. Le moment du plus grand effort — et, par suite, de l'effet le plus appuyé sur l'économie — s'est situé en 1964. Depuis lors, l'équilibre étant maintenu sans plus, on peut considérer que, globalement, la politique budgétaire est demeurée neutre sur le plan économique. Cet équilibre est d'ailleurs un suréquilibre puisqu'il

assure la couverture de dépenses à caractère temporaire (prêts) par des recettes de caractère définitif. Tout indique jusqu'ici qu'il en sera de même en 1966.

Cette modification profonde des comptes de l'Etat, du même ordre de grandeur qu'en 1958-1959, a certainement été l'un des facteurs décisifs du freinage de la progression de la demande globale et, par voie de conséquence, du niveau général des prix. Etats-Unis exceptés, la France est le pays qui depuis 1964 connaît, parmi les pays industriels, la hausse des prix la plus faible (ce qui ne compense pas le décalage entre prix français et prix étrangers des années précédentes).

Bien que les succès dans le domaine du commerce extérieur dépendent de multiples facteurs, une évolution favorable du rapport des prix français et étrangers joue, parmi ces derniers, un rôle certainement important. Après le redressement spectaculaire de 1959, au lendemain de la dévaluation, la hausse des prix, particulièrement rapide à compter du milieu de 1961 devait faire perdre la plus grande partie de l'avantage procuré par le changement de parité monétaire. La dégradation de la balance commerciale, amorcée au début de 1962 se poursuivait jusqu'au 2^e trimestre 1964. Mais, à cette date, la politique de stabilisation, après avoir agi sur les finances publiques, puis sur les prix, fait enfin sentir ses effets sur le commerce extérieur.

Il est même particulièrement significatif qu'abstraction faite des exportations de produits alimentaires, toujours plus ou moins soumises à des aléas particuliers, et après corrections des variations saisonnières, les exportations de produits industriels progressent avec une belle régularité depuis le début de l'année 1965.

Une description objective de la situation doit cependant ne pas passer sous silence le fait que toutes les conditions de la stabilité ne sont pas encore réunies.

Le rigoureux équilibre du Budget général coexiste avec la persistance du déficit des comptes des autres administrations et d'un certain nombre de grandes entreprises nationales, qu'il a parfois lui-même provoqué. Les finances des collectivités locales sont lourdement obérées par le poids des investissements collectifs, en progression très rapide, au point que le rapport général sur le V^e Plan doit constater que les Communes et les Départements sont, dans l'ensemble, en état de sous-fiscalisation. La situation financière d'un certain nombre d'entreprises nationales, assainie au lendemain des mesures de fin 1958, s'est de nouveau détériorée au cours des dernières années, en particulier pour la S.N.C.F. et la R.A.T.P., et le rapport précité est conduit à dénoncer également les inconvénients de la sous-tarifification actuelle. Quant à la Sécurité Sociale, pour des raisons qui lui sont propres, son déséquilibre risque, au cours de la période du V^e Plan, si des mesures de correction n'étaient pas adoptées d'urgence, de franchir les seuils tolérables.

Comme tout se tient en économie, le redressement de ces diverses situations, dans la mesure où il se traduirait par une augmentation des recettes, ne pourra pas ne pas peser sur les coûts des entreprises en général — à travers la majoration des trafics publics et des cotisations sociales — et sur le niveau général des prix. Or, la consolidation des progrès obtenus suppose la stabilité quasi-absolue, voire la baisse, du niveau global des prix industriels, puisque d'évidence la nécessité d'assurer aux agriculteurs un revenu minimum et la

politique agricole de nos partenaires du Marché Commun conduisent à la hausse des prix agricoles ; cependant que des majorations de salaires presque toujours supérieures aux gains de productivité dans le secteur des services, sous-tendent en permanence la hausse des prix de ces derniers.

Le risque est d'autant plus net que la progression des salaires en général est nettement plus vive que ce qui était prévu et souhaité. Le budget économique de la Nation pour 1965 reposait, entre autres, sur l'hypothèse d'une progression du taux de salaire horaire n'excédant guère 1,1 à 1,2 % par trimestre ; en fait, elle semble bien avoir été jusqu'ici légèrement supérieure à 1,5 %.

Ainsi s'explique la prudence du Gouvernement, qui n'a consenti jusqu'ici, en dépit des revendications de plus en plus pressantes, ni à supprimer le blocage des prix, ni à mettre en œuvre une politique de relance directe et franche des investissements. La reprise en effet, dont les premiers signes sont apparus à la fin du premier trimestre 1965, se confirme de mois en mois : le passage de l'état de convalescence à l'état de vie active et normale est toujours délicat, et toute crainte n'a pas disparu de voir l'expansion renaissante remettre en cause le redressement du commerce extérieur et la stabilité des prix.

2^o Il y a quelques mois ou même quelques semaines, beaucoup d'observateurs se demandaient si l'expansion n'avait pas été sacrifiée à la stabilité, et si le remède ne se révélait pas en définitive aussi nocif que le mal. En fait, comme le montrent l'examen des statistiques récentes et la concordance des premières indications fragmentaires sur le climat économique de la rentrée, la stabilisation n'a pas cassé les ressorts profonds de l'expansion.

Celle-ci demeure dans l'ensemble très modérée, mais le grand nombre de secteurs affectés par la reprise ne peut guère laisser de doute quant à l'entrée dans la phase ascendante du cycle depuis la fin de l'hiver 1964-1965. Au total, l'arrêt de la croissance de la production industrielle aura duré un peu plus d'un an, autant qu'on en puisse juger d'après les indices rapides mensuels, période pendant laquelle s'est même produite une légère diminution de la production. Pour l'ensemble de la production intérieure brute (industrie, agriculture, services), aucune récession n'a été enregistrée, mais le taux annuel moyen de croissance est tombé en 1965 à 2,5 % en volume, alors que l'objectif du Plan, du V^e comme du IV^e, est un taux de croissance de 5 %. Un taux intermédiaire sera probablement atteint en 1966.

A première vue, le dommage ne semble pas avoir été trop grave. Mais, si cette pause n'a pas été d'une durée excessive, elle a coïncidé avec une période de haute conjoncture en Allemagne, aux Etats-Unis et même en Grande-Bretagne juste avant la crise du sterling de la fin 1964, d'ailleurs provoquée par cette période de surchauffe : cette circonstance, qui a probablement contribué sur le moment à diminuer la gravité et la durée de la crise française a, malheureusement aussi, accentué notre retard par rapport à nos grands rivaux industriels.

Cet inconvénient est particulièrement sensible dans le domaine des investissements privés productifs où, semble-t-il, le ralentissement de la progression a précédé la politique de stabilisation et où, jusqu'à ce jour,

étude

aucun signe d'une reprise générale ne s'est encore manifesté.

Certes, l'industrie française des biens d'équipement a continué à bénéficier au cours de cette période de la progression rapide des investissements collectifs — mais ceux-ci intéressent surtout le secteur du bâtiment et des travaux publics — et d'un courant continu de commandes en provenance des entreprises nationales. Et le maintien d'un rythme élevé et régulier de croissance pour ces deux catégories d'investissements, directement dépendantes de la puissance publique, a été un précieux élément de régulation pour la conjoncture.

Il n'en demeure pas moins que les investissements privés productifs du secteur industriel (branche pétrolière exceptée), stagnent depuis la fin de 1962, alors qu'ils ont enregistré de très rapides progrès à l'étranger. Il ne peut manquer d'en résulter temporairement une sorte de désarmement économique relatif des entreprises françaises par rapport à leurs rivales étrangères, situation grosse de risques alors que la concurrence internationale devient de plus en plus une lutte ouverte pour la domination économique.

C'est en cela que le plan de stabilisation, par ailleurs si nécessaire, aura coûté le plus cher à la Nation, et ce n'est pas fini, puisque le Gouvernement estime qu'il prendrait trop de risques en intervenant délibérément pour hâter la reprise et accroître l'ampleur des investissements privés : la hausse des investissements privés productifs aura donc été nettement plus longue que celle de la production, ce qui représente maints inconvénients, et pour l'expansion, et pour la stabilité.

Ainsi, les racines du mal inflationniste se sont révélées plus profondes que prévues. Le plan de stabilisation, conçu à l'origine comme une action conjoncturelle temporaire — dont certains pensaient alors qu'elle pourrait cesser au printemps de 1964 —, destinée à corriger quelques tendances inflationnistes superficielles et passagères, s'est transformé en une politique permanente, de caractère structurel, voire même révolutionnaire, attachée à extirper de l'économie française le mal chronique de l'inflation qui la ronge depuis plus d'un demi-siècle. Hors du strict respect de cette règle d'or, si longtemps méconnue, point de salut, ni d'expansion ; seulement, le cas échéant, un feu de paille.

Précisément, les travaux auxquels ont donné lieu la préparation du V^e Plan que vient d'approuver le Parlement, offrent l'occasion d'apprécier les résultats obtenus par cette méthode et, en fonction de ce jugement, de mieux discerner les problèmes économiques des prochaines années.

II - PROBLEMES ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES DU V^e PLAN

C'est seulement en effet dans une perspective à moyen terme que peut être appréciée la nature véritable des problèmes posés à l'économie française, sinon du défi auquel elle se trouve affrontée et, par suite, celle des solutions à recommander.

A) LES DEFIS A RELEVER

Autant les plans précédents en démontrant, tout au moins sur le papier, qu'une forte croissance était possible en France, avaient contribué à stimuler, dans la réalité, le dynamisme des responsables de l'économie et à instaurer un climat d'expansion, autant le V^e Plan,

pour avoir voulu mettre l'accent sur les conditions et les exigences d'une expansion dans la stabilité, apparaît à première vue peu réconfortant. Aussi, les critiques ont-ils été nombreux : les uns dénoncent « le caractère anti-social » du Plan, « la primauté donnée au financier sur l'économique », les autres, à l'inverse, s'inquiètent de voir retenus des objectifs peu plausibles au regard de la multiplicité et de la sévérité des contraintes à respecter ou estiment que toute la construction du Plan est minée par l'incertitude, qu'il s'agisse de l'avenir du marché commun ou des ressorts de l'expansion en régime de stabilité, expérience qui n'a jusqu'ici jamais été réalisée en France.

Ces craintes sont explicables. Elles ne peuvent cependant prévaloir contre une donnée fondamentale de la situation économique actuelle, qui a littéralement obsédé les auteurs du V^e Plan — et il convient de leur en savoir gré, car l'attitude inverse aurait vicié à la base la valeur de leurs travaux.

Cette donnée, largement indépendante des vicissitudes propres à l'évolution de l'Europe des Six, est celle de l'ouverture de plus en plus grande de notre économie sur l'extérieur, laquelle devient ainsi contrainte de se plier de plus en plus strictement à la dure loi de la concurrence internationale. Or, il n'est pas suffisant de dire que l'âpreté de cette compétition ne cesse de croître : force est de reconnaître que, dans beaucoup de secteurs, une bataille est engagée visant à assurer à un petit nombre d'entreprises géantes dont le siège est le plus souvent situé outre-Atlantique, la domination des principaux marchés nationaux d'Europe occidentale. Dans de larges secteurs des économies britannique et allemande, dans un petit nombre de branches particulières en France, mais parfois d'importance stratégique, la bataille semble même déjà être gagnée.

Dès lors, la stabilité — pour passer le « mur » de la concurrence internationale — et l'expansion — pour maintenir au niveau international notre niveau de vie et notre compétitivité technique — ne sont pas des exigences abstraites et doctrinales, mais bien la condition de survie de notre économie, quelles que puissent être les difficultés de concilier l'une et l'autre. Pour ce faire, et à s'en tenir à l'essentiel, la politique économique de la France doit nécessairement à l'heure actuelle s'assigner deux objectifs : le renforcement de notre appareil industriel, le réglage correct des progressions respectives de la consommation et des investissements productifs.

1^o Renforcement de l'appareil industriel

Ce renforcement passe inévitablement par l'accroissement de la taille des entreprises, et un accroissement tel qu'il ne subsiste plus, dans certaines branches, qu'un très petit nombre de ces entreprises, peut-être dans certains cas une ou deux seulement. Le problème n'est d'ailleurs plus soluble, sauf exception, à l'intérieur des frontières nationales ; et le regroupement des entreprises doit être conçu à l'échelle européenne.

La Communauté économique européenne devrait, à cet égard, offrir un cadre privilégié, bien que, dans d'assez nombreux cas, la dimension suffisante ne pourra être atteinte qu'en incluant dans le groupe un ou plusieurs des « grands » de l'industrie britannique.

Les difficultés d'une telle tâche, à l'échelle française comme à l'échelle européenne, sont évidentes, et le

Nécessité et conditions d'une mutation économique

simple énoncé de cet objectif provoque instinctivement un mouvement de recul, tant les obstacles résultant des situations acquises, de la méfiance réciproque des entreprises ou des groupes existants, du retard déjà pris par rapport aux initiatives des géants américains, de l'hésitation des firmes et des autorités publiques européennes à admettre l'urgence ou même la nécessité de telles mesures, paraissent à première vue insurmontables.

En réalité, le seuil de puissance, en deça duquel l'échec est assuré dans la compétition internationale, est si élevé aujourd'hui — concernant la recherche et la technique, les moyens financiers, l'éventail des produits offerts, la maîtrise de l'infrastructure commerciale, etc. — qu'une révision, si déchirante soit-elle, des habitudes et des préjugés favorables à la prolifération de petites et moyennes entreprises, ne peut plus être éludée. En France, en particulier, où la dimension moyenne des entreprises est très inférieure à celle constatée dans les autres grands pays industriels.

2° - Bonne régulation de la consommation et des investissements productifs

Le maintien pendant une longue période d'un taux élevé d'expansion suppose l'existence d'un décalage entre les taux de progression de la consommation et des investissements productifs, au bénéfice de ces derniers. A peu près chaque fois que ce décalage disparaît, a fortiori s'il s'inverse, l'inflation réapparaît et, d'une manière ou d'une autre, la machine finit par se gripper. L'expérience a été faite maintes fois en France et à l'étranger.

Sans doute, ce décalage doit-il être soigneusement mesuré. S'il devenait trop grand, il ne serait plus plausible, sauf utilisation dans la conduite générale de l'économie d'une forte dose de contrainte, d'escompter de rapides progrès dans les investissements : la décision d'investir n'est prise que dans la perspective d'une rentabilité suffisante des équipements nouveaux c'est-à-dire d'un développement minimum de la demande.

A cet égard, la France se trouve probablement dans une situation intermédiaire entre les pays en voie de développement, pour lesquels le décalage devrait être très important et pour lesquels, par suite, la politique économique ne peut guère éviter d'être autoritaire, et les pays industriellement les plus avancés, pour lesquels un faible décalage suffit, en raison de l'acquis technique et financier, et qui peuvent dès lors bénéficier, luxe suprême, d'une direction économique moins contraignante sans toutefois pouvoir jamais se départir d'une grande vigilance, comme l'exemple des Etats-Unis et de l'Allemagne occidentale le prouve. De grands retards sont en effet à combler dans le domaine des équipements collectifs, et de lourds handicaps techniques et commerciaux, hérités de la longue période où, par suite de la guerre et d'une politique très protectionniste, notre économie a vécu à l'écart d'un monde industriel en évolution rapide.

En vue de réaliser cette légère différence de rythme inscrite parmi les objectifs du V^e Plan — il convient d'agir à la fois sur la consommation, pour modérer sa progression, qui a toujours plus ou moins tendance à s'emballer, et sur l'épargne, pour la stimuler, de préférence sous les formes comportant une immobilisation et un engagement durables.

Mais il convient de pousser plus loin l'analyse. Les préoccupations d'équité sociale et celles d'efficacité économique, apparemment contradictoires si l'on raisonne à courte vue ou sur tel ou tel détail particulier de la vie économique, se rejoignent, au niveau de l'économie globale et dans une perspective à plus long terme, et incitent à tenter de moduler selon les groupes sociaux, le cas échéant, suivant les régions, les actions sur la consommation.

De même, pour l'épargne, convient-il de savoir si l'effort principal sera demandé au secteur public ou au secteur privé, s'il convient de mettre l'accent sur l'auto-financement des entreprises ou au contraire sur l'épargne des ménages et le bon fonctionnement des circuits financiers permettant aux entreprises d'emprunter aux ménages.

La première formule qui donne un rôle essentiel au secteur public a, pour elle, l'avantage de l'efficacité et de la sélectivité : l'épargne est en effet prélevée avec les moyens de contrainte (fiscalité) ou de persuasion (emprunt public) dont dispose la puissance publique, et celle-ci n'a plus ensuite, qu'à l'utiliser pour financer les investissements les plus conformes au Plan. Mais, dans ce système dirigiste, l'initiative privée risque de se décourager.

La seconde formule est au contraire celle du désengagement maximum de l'Etat, qui s'applique à conserver à l'égard du jeu économique une neutralité aussi stricte que possible : il évite, en supprimant l'impasse, de peser par ses emprunts sur les circuits bancaires réservés aux opérations du secteur privé et surtout, il s'interdit, sauf dans les secteurs où traditionnellement son concours est sollicité (agriculture, construction, interventions sociales), d'intervenir dans la collecte et la distribution de l'épargne.

La préférence a été donnée, pendant le plan de stabilisation, à cette seconde méthode, mais le récent emprunt public d'un milliard, destiné à financer un certain nombre d'investissements productifs jugés prioritaires, se rattache au contraire à la première formule.

B) LES SOLUTIONS

Le Gouvernement a visiblement pris conscience de la nécessité d'atteindre les deux objectifs qui viennent d'être rappelés, et la politique mise en œuvre au cours des derniers mois ou annoncée par le V^e Plan en fournit la preuve. Il semble cependant que cette première série d'actions risque, à elle seule, de ne pas suffire à résoudre à temps le problème posé qui est d'une nature et d'une gravité dont il existe peu de précédents : des actions de caractère nouveau devraient donc compléter les précédentes.

1° Les mesures prises.

Si, au départ, la politique de stabilisation avait un caractère conjoncturel nettement marqué, les ambitions du Gouvernement se sont accrues à mesure qu'il découvrait la profondeur des racines de la mentalité inflationniste. Les dispositions adoptées depuis quelques mois ou prévues par le V^e Plan visent de plus en plus délibérément à obtenir des modifications de structures.

Le maintien du strict équilibre du budget de l'Etat a peu à peu conduit à repenser le rôle du Trésor, délivré désormais du souci de financer l'impasse et, plus généralement, le rôle des grands organismes spécialisés du secteur financier public : Caisse des Dépôts, Cré-

étude

dit National, etc... dont les fonctions tendent aujourd'hui à être mieux définies et les activités mieux contrôlées.

La préparation du V^e Plan a été l'occasion d'une réflexion plus approfondie que de coutume sur les mécanismes financiers de l'expansion dans la stabilité, sur le rôle de l'épargne et les moyens de l'encourager, de la collecter et de la canaliser vers les destinations les plus appropriées du point de vue économique.

A cet égard, les réformes apportées, ou en voie de l'être, au régime fiscal des sociétés, aux taxes sur le chiffre d'affaires, à la hiérarchisation des taux d'intérêt et à l'harmonisation des régimes fiscaux des placements à revenu fixe vont dans la bonne direction : elles facilitent la fusion des entreprises, favorisent les investissements, rendent à l'épargne (et notamment à l'épargne longue), quelques attraits. Il en ira de même avec le développement, préconisé par le V^e Plan, de la formule des plans d'épargne à long terme. Enfin diverses mesures adaptées dans le domaine du crédit à la construction et du crédit à l'exportation contribuent à moderniser ce secteur.

Enfin, le Gouvernement attend de son obstination et de sa persévérance dans la politique de stabilité une conversion progressive des esprits à l'idée, certes très neuve en France, que le retour de l'inflation n'est pas fatal. Ainsi pourraient, de manière révolutionnaire, se modifier une mentalité et des comportements inflationnistes qui constituaient jusqu'ici pour les Français une sorte de seconde nature. C'est même là l'un des thèmes fondamentaux du dialogue de sourds que le Gouvernement poursuit avec les milieux économiques pour lesquels la politique de stabilisation n'a que trop duré.

Mais s'il n'est pas douteux que cette politique agisse en profondeur, son action ne peut guère être que progressive. Le fait que le Gouvernement ait cru jusqu'ici devoir maintenir, à peu près dans sa rigueur première le blocage des prix institué en septembre 1963 est, à cet égard, significatif.

Des actions à effet plus rapide paraissent donc devoir compléter la politique économique suivie jusqu'à ce jour, essentiellement fondée sur des mesures de caractère global et indirect.

2^e Nouvelles formules d'intervention

La difficulté tient au fait que seules des interventions directes et sélectives peuvent répondre à cette exigence de rapidité, et que ce type de mesures soulève de nombreux problèmes techniques et politiques.

Ainsi, il n'est conforme ni à la tradition administrative, ni aux usages politiques d'intervenir directement au niveau d'entreprises particulières pour les persuader activement de se regrouper, le cas échéant en affectant à ces opérations, pour les faciliter, des moyens de financement dépendant directement ou indirectement de la puissance publique.

De telles actions, pour être judicieuses, supposent en effet de la part de l'administration une compétence, une formation, une conception des responsabilités qui ne correspondent pas exactement aux normes traditionnelles. Elles suscitent de la part du secteur économique privé les craintes les plus vives et sont considérées de ce côté comme une atteinte à des prérogatives et à des libertés essentielles.

Or les relations entre les partenaires économiques ont été rarement aussi mauvaises qu'aujourd'hui. Au passif de la politique économique actuelle, ce recul de l'économie concertée pèse plus lourd que les erreurs techniques, relativement limitées.

De même, une correcte régulation de la consommation et des investissements suppose probablement une politique des revenus moins balbutiante que ce qui a été pratiqué sous ce nom jusqu'à ce jour. Toutes les grandes puissances industrielles font aujourd'hui l'expérience de la nécessité et en même temps de l'extrême difficulté d'une telle politique, qui suscite toujours de très grandes préventions.

Mais il ne peut y avoir en ce domaine de miracle. Ou bien les diverses parties intéressées prennent conscience de la nécessité d'harmoniser les progrès de la consommation, et par conséquent du pouvoir d'achat et des revenus, avec ceux de l'investissement et des avantages que présente, du point de vue de l'équité notamment, une régulation concertée de ces revenus. Ou bien la synchronisation indispensable sera tentée, à partir d'une distribution anarchique des revenus résultant du simple affrontement des forces en présence, par une politique classique de « stop and go », faisant alterner cycles d'expansion et cycles de déflation.

Dans le domaine financier enfin, il semble nécessaire d'aller plus loin dans la voie des réformes si l'on veut obtenir à bref délai le volume d'épargne nécessaire et son affectation aux investissements les plus productifs. Ce qui devrait conduire à explorer plus audacieusement qu'on ne l'a fait jusqu'ici les possibilités nouvelles qu'offrirait la création d'un réseau plus dense d'organismes collecteurs intermédiaire et la mise en jeu de mécanismes sûrs de transformation du court terme en long terme. A moins que l'on ne décide d'octroyer aux placements à long terme des avantages nettement plus importants que ceux consentis jusqu'alors, et pouvant aller jusqu'à certaines formes d'indexation.

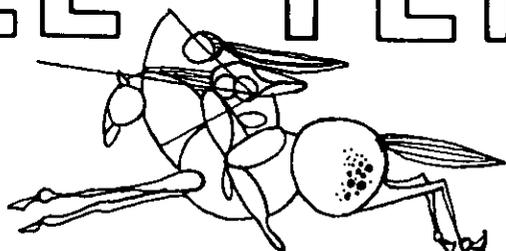
Il est nécessaire en tout cas de repenser ces problèmes financiers, moins à la lumière d'un passé où l'épargne à long terme provenait d'un petit nombre de personnes à revenus élevés, qu'en fonction de l'expérience d'autres grands pays industriels, tels les Etats-Unis ou l'Allemagne, qui ont su mobiliser et convenablement orienter une épargne d'origine essentiellement salariale.

Ce n'est en définitive rien de moins qu'une mutation à laquelle est condamnée notre économie, si elle veut conserver un minimum d'indépendance et survivre. Ce qui implique dès lors une mutation dans la politique économique.

Mais tout se tient, et structures administratives et comportements politiques devront s'adapter à ces nouvelles exigences. A cet égard, le problème fondamental sera sans doute de concilier le renforcement et l'accroissement des moyens des premières avec la démocratisation croissante des seconds.

Plus une conduite serrée et parfois contraignante de l'économie est nécessaire en période de navigation périlleuse et plus l'organisation du pouvoir économique et de la planification doit être fondée sur le respect des valeurs qui font la noblesse — et la force — d'une démocratie : large information, esprit de dialogue, participation au pouvoir et aux responsabilités, solidarité librement vécue et acceptée.

LE TEMPS DES AMAZONES



1960 : 40 cm du sol ; 1962 : 45 cm ; 1965-1966 : 50 cm au moins du sol. Inéluctablement, depuis quelques années, la mode grignote les ourlets. Irrésistiblement, les femmes enlèvent, chaque année, quelques millimètres aux ourlets de leur garde-robe.

Aujourd'hui, le succès de la « minijupe », comme il est convenu de l'appeler, est tel, que le très sérieux « Wall Street Journal » a cru bon récemment de poser la question : « Jusqu'où les jupes peuvent-elles remonter, sans porter préjudice à l'économie ? » On a, en effet, constaté, Outre-Atlantique, que le rendement du personnel masculin baissait régulièrement, dans les bureaux mixtes, depuis cette fameuse remontée des jupes. Le débat est donc ouvert sur le plan économique.

Le débat est également ouvert sur le plan sociologique. Car cette nouvelle façon de s'habiller ne se manifeste pas seulement par le raccourcissement des jupes ; les chevelures, elles aussi sont sacrifiées ; deux signes, désormais caractéristiques de l'évolution féminine.

Nuque lisse, mèches courtes et serrées comme des plumes de moineaux,

jambes très longues, petites bottes blanches, lignes architecturées, où s'inscrivent les graphismes d'une géométrie tour à tour simple et compliquée ; c'est ainsi que nous avons vu surgir et se multiplier, depuis quelques mois, une silhouette féminine inédite, qui n'est d'ailleurs pas sans évoquer des visions de croisières sans retour.

N'est-ce pas, en effet, une ère nouvelle de notre civilisation, que celle où les termes de laboratoire, de prototype, de structure sont entrés dans l'univers irrationnel de la mode ; que celle où le novateur le plus influent, après le couturier André Courrèges, est une femme, Maimé Arnodin, ingénieur diplômé de l'École Centrale de Paris ; que celle, enfin, où l'on confectionne une robe, comme on fabrique la carrosserie d'une automobile ?

S'agit-il d'un feu de paille qui se consumera avec la même et fatale facilité qui marqua, voici 40 ans, la fièvre des « garçonnnes » ? Ou bien, est-ce un événement réellement important dans cette petite histoire des femmes, qui leur a d'ailleurs si souvent servi d'histoire tout court ?

L'essor du prêt à porter

Un événement, cette mode l'est certainement dans l'histoire de l'élégance ; il suffit, pour s'en convaincre,

d'enregistrer les commentaires assez vifs des grands couturiers français : « mode triste, grotesque et facile », « mode plus soucieuse de publicité que du corps féminin »... Mais au-delà de ces commentaires, et pour bien comprendre la signification de l'événement, il faut d'abord démonter les mécanismes de la création depuis la dernière guerre.

Depuis la dernière guerre, en effet, le divorce est allé croissant entre la haute couture et le prêt à porter français.

On a beaucoup parlé de crise dans la haute couture française ; de son incapacité à se renouveler, à imposer au monde entier une silhouette vraiment originale. De fait, chaque couturier s'obstine à taper, tous les six mois, sur son petit clou doré, mais aucun ne parvient à provoquer le mimétisme qui remplit, un temps, les rues de faux Dior ou, après lui, de faux Chanel. Certes, le miracle Dior ne se renouvelle pas en période normale ; et cette vocation de Frégoli qui a agité les femmes à partir de 1946 n'était pas normale. Quoi qu'il en soit, la haute couture a considérablement ralenti le rythme de la modification féminine, et la notion de mode, au sens de caprice ou de changement, tend de plus en plus, semble-t-il, à disparaître.

Fait plus remarquable encore : les couturiers ont cessé de s'intéresser aux Françaises ; continuant à concevoir la

LE TEMPS DES AMAZONES



femme sur le prototype d'une millionnaire des années 30, ils créent pour une petite poignée de femmes très riches (3.000 femmes environ sont capables, dans le monde entier, de payer le prix de la haute couture) et vendent leurs « toiles » presque exclusivement aux acheteurs étrangers. Résultat : tandis qu'aux U.S.A., les copies de ces toiles sont vendues avec une griffe spéciale, dans des tissus exclusifs, les Françaises, elles, n'ont pas le droit de porter un modèle en prêt à porter signé Dior ou Givenchy ; du même coup, elles se sont désintéressées d'une mode qui n'est jamais sortie des pages de leurs magazines.

Pendant ce temps, le prêt à porter a connu un essor prodigieux, imposant progressivement une mode totalement indépendante de celle de la haute couture. Ce succès, le prêt à porter le doit certainement à l'intelligence et à la compétence de quelques modélistes. Il le doit surtout à l'exploitation d'un des phénomènes sociologiques les plus importants, peut-être, de notre époque : la démocratisation de l'élégance et de la beauté, démocratisation qui va à l'encontre même du caractère artisanal et aristocratique de la haute couture.

Contrairement à ce que l'on entend dire, les siècles passés ne furent pas moins prolifiques en caprices vestimentaires ; mais seul un milieu très étroit était en mesure de les connaître et de les adopter ; et la petite ouvrière de la fin du siècle dernier, par exemple, n'avait guère la possibilité de connaître le tour de taille le Polaire ou la robe de velours noire que portait la Comtesse Potocka pour poser devant Bonnat.

Aujourd'hui, la photographie de cette robe serait reproduite à des milliers d'exemplaires dans la presse, sa copie en vente à Prisunic, et les Françaises sont suffisamment bien nourries, pour avoir les moyens de s'offrir cette copie. La démocratisation, on peut même dire l'industrialisation de la mode, sont nées finalement de cette coïncidence entre le développement de la presse féminine et l'élévation du niveau de vie. Le prêt à porter a simplement accéléré le processus, au point de faire de l'élégance et de la beauté un droit aussi naturel pour toutes les femmes, que le droit

au travail et aux vacances. Cela est si vrai que l'Union Soviétique, elle-même, après avoir tenu longtemps la mode et son souci pour un crime contre l'Etat, commence à posséder son industrie du prêt à porter, et met, cette année, à la disposition des citoyennes, 22 teintes nouvelles de rouge à lèvres. Bref, dans tous les pays développés, l'élégance est devenue une simple affaire de volonté ; sa négligence, une faute impardonnable.

Seulement, pour qu'un créateur règne un temps sur les canons de l'élégance, il ne suffit pas qu'un heureux choix de la coupe et de la couleur flatte tout à la fois les yeux et le porte-monnaie des femmes. Il faut un certain éclat à son nom. L'œil qui regarde aujourd'hui un tailleur de Chanel n'enregistre pas seulement sa coupe et son tissu ; il pose sur lui un masque magique, fait de tout ce que le nom Chanel évoque. Or, par définition, le prêt à porter s'emploie à offrir aux femmes des modèles ré-

« *Quo non ascendant ?* »

solument pratiques, destinés à être reproduits à des milliers d'exemplaires ; il travaille dans l'ombre, et seuls quelques initiés connaissent les noms de Michèle Rosier, Emmanuelle Kahn ou de Christiane Bailly et autres modélistes. Le résultat le plus flagrant de cet état de fait, c'est l'ennui qui se dégage du costume féminin ; en l'absence d'un maître qui vienne exciter leur imagination, les femmes s'habillent, non pas mal, mais avec une sobriété qui frise la pauvreté ; l'achat d'un vêtement tend de plus en plus à devenir un placement.

Il n'y a guère que les adolescentes qui aient trouvé leurs modélistes de poche, des modélistes déjà célèbres, il est vrai puisqu'elles sont aussi leurs idoles. En utilisant les noms de Sylvie ou de Sheila, certains créateurs ont ainsi réussi à lancer un style, une mode-gadget, aussi « mignonne » qu'inoffensive.

Mais les autres, les quelque sept millions et demi de femmes qui, en France, ont plus de 20 ans et moins

de 44, et qui ne veulent pas être mignonnes, attendent un nouveau maître.

Courrèges : pour la conquête de la liberté

Ce maître, c'est peut-être André Courrèges, l'homme qui a décidé de bouleverser toutes les traditions de la haute couture et qui veut dessiner la femme de demain. Loin de renoncer à faire de la haute couture, il veut l'adapter à une clientèle beaucoup plus large. En somme, il veut combler le fossé qui sépare actuellement le prêt à porter de la haute couture.

Pour parvenir à démocratiser la haute couture, il construit scientifiquement tous ses modèles ; pas de nœuds, pas un ornement inutile, pas un imprimé ; des lignes rigoureuses, des pinces calculées, une silhouette à deux dimensions ; il affirme qu'ainsi les essayages multiples sont inutiles, et que n'importe quelle femme, grande ou petite, forte ou mince, est à l'aise dans une robe bien structurée. Bien sûr, cela suppose la suppression des tailles cintrées, des bustes appuyés, bref de tout ce qui souligne les formes du corps.

Mais, pour Courrèges, et, à sa suite quelques modélistes du prêt à porter, la liberté est une conquête des femmes de demain. C'est un fait que l'on marche mieux avec des petites bottes souples et plates qu'avec des talons aiguilles ; c'est un fait que l'on se sent plus libre dans un vêtement court et dépourvu de taille ; c'est également un fait que l'on se sent plus légère avec des cheveux courts. Et si l'on en juge par le nombre de jeunes femmes que Courrèges a déjà entraînés dans son sillage (selon une enquête de la Chambre Syndicale du Prêt à Porter, le tiers des femmes de plus de 40 ans ont, elles aussi, donné un avis favorable à cette mode), cette façon de s'habiller, incontestablement nouvelle, correspond à un besoin.

On a tort de dire que l'habit ne fait pas le moine, et que la mode répond à un esprit de fantaisie. La mode correspond tout autant, sinon plus, aux conditions de vie, à une façon de vivre. Or notre époque est marquée par un appétit aussi féroce qu'irréversible pour les loisirs, les vacances, le repos, le soleil ; même s'ils ne représentent pas quantitativement une longue période de l'année, ils occupent effectivement une place de plus en plus grande dans nos préoccupations. Et le style « Courrèges » est sans doute celui qui s'adapte le mieux à cette nouvelle façon de vivre.

Cela dit, l'uniforme proposé signifie-t-il de plus sérieuses transforma-

tions : la naissance, non plus seulement d'un style, mais d'un type de femme ?

C'est un fait incontestable : le XX^e siècle aura vu, peu à peu, tomber sur l'autel de la liberté les attributs et les armes traditionnelles de la féminité, qui sont aussi des attributs et des armes de faibles : la coquetterie, l'artifice, une certaine image conventionnelle. Et curieusement, cette victoire du corps féminin sur les baleines, corsets et autres contraintes, multipliés par une culture vieille de plusieurs siècles, a suivi une progression parallèle à celle de l'émancipation légale des femmes. Fait significatif : la première tricoteuse de cette petite révolution est la citoyenne Césarine Boissard qui, au lendemain de la Révolution, en 1793, déposait une motion contre les corps de baleine piqués. Aujourd'hui, le corset est définitivement condamné et le soutien-gorge, arme offensive, s'il en est, de la stratégie féminine, est en passe, lui aussi de disparaître ; André Courrèges fait défiler ses mannequins sans soutien-gorge, et pose la question : « Pourquoi les hanches seraient-elles libres, et pas les seins ? ».

Une coûteuse « griffe »

Est-ce à dire qu'à notre époque, la féminité soit devenue difficile à porter ? Que les femmes n'osent ou ne puissent plus s'en parer ?

Il est certain que, depuis 50 ans, la différence entre le masculin et le féminin s'atténue ; que le rôle, le travail, l'éducation, le style de vie de la femme, pour des raisons le plus souvent extérieures à elle-même, va interférant de plus en plus avec ceux de l'homme, jusqu'à dans certains cas, s'inverser.

Cheveux longs, idées courtes, disait avec mépris Schopenhauer. Ce n'est peut-être pas si faux, car depuis que les femmes ont renoncé à leur plus belle parure, elles sont plus nombreuses à prouver qu'elles sont intelligentes, qu'elles peuvent être l'égal de l'homme et exceller aux mêmes métiers que lui.

L'explication est simple, presque mathématique. Il y a un siècle, l'amour, les enfants, le foyer, les charges quotidiennes de la cuisine et du ménage déterminaient le monde de la femme, et, du même coup, son image. Aujourd'hui, l'idéal c'est celui de l'intelligence ; or la féminité, et les soins qu'elle exige, comme toute domination, accapare le temps et l'énergie de celle qui l'entretient ; en faisant le sacrifice de cette féminité, les femmes ont sans doute démythifié leur image, mais elles sont plus libres de réfléchir et d'agir. Un exemple : ne plus avoir de cheveux à peigner fait gagner à chaque femme une heure par jour : le temps de lire un journal. Ne plus rendre une visite hebdomadaire à son coiffeur, c'est gagner trois heures chaque semaine ; le temps d'un ou deux rendez-vous professionnels. Ne plus craindre de mouiller ses cheveux, c'est la facilité de prendre rapidement une bonne douche, meilleur remède pour désembuer un esprit.

L'identification des sexes

Le travail, l'égalité éclairent donc en partie l'évolution de la mode ; en fait, ils ne touchent pas le fond du problème. Dans l'histoire de la femme, le féminisme n'a été qu'un courant qui, depuis la dernière guerre,

LE TEMPS DES AMAZONES



par
Cécile
DELANGHE

s'affaiblit de plus en plus. Et l'on serait presque tenté de parler aujourd'hui, non plus seulement d'une évolution, mais d'une véritable mutation de la femme. Certains en voient pour preuve le caractère asexué de la mode, et l'agonie de ce mythe, appelé si justement par Simone de Beauvoir, le Lolita Syndrom, mythe qui relève de l'éternel féminin le plus sexualisé, et qui répond à ce qu'il y a de plus « éternellement masculin » chez l'homme. De fait, les vedettes qui ont construit leur gloire sur l'aspect charnel plutôt que sur l'aspect spirituel de leur beauté n'ont de cesse, non pas peut-être d'incarner Jeanne D'Arc ou Marie Curie, mais de sanctifier leurs attraits, en y ajoutant le rayonnement qui vient de l'intérieur. « J'en ai assez d'être considérée comme un symbole sexuel, déclarait tout récemment Ursula Andress, la plus sexy des vedettes ; je ne comprends même pas ce que les gens veulent dire lorsqu'ils décrètent que je suis sexy ». A quoi fait écho cette déclaration de Courrèges : « Une femme, c'est d'abord une présence ; une façon d'être ; la longueur des cheveux ou la rondeur des formes n'interviennent pas là-dedans. C'est dépassé ».

James Lauer expliquait bien que les zones érogènes du corps avaient souvent varié, et que ces variations correspondaient au goût du changement qui caractérise l'être humain. On serait pourtant bien en peine de trouver une pointe d'érotisme dans l'apparence de cette génération d'adolescents qui entrent aujourd'hui en scène. De la célèbre chanson « Age tendre et tête de bois », jusqu'à l'inquiétante dualité des Beatles, on constate partout les signes d'une identification non plus seulement psychologique, mais aussi physiologique des deux sexes ; signes qui se traduisent dans le corps même de la femme par des changements de mesure : le 44 de la Française moyenne d'avant guerre s'est aujourd'hui réduit à un 40 normalisé (malgré une nette augmentation de la taille) ; signes qui sont parfois clairement perçus par les jeunes : certaines n'hésitent pas à exprimer noir sur blanc leur crainte de voir la femme se masculiniser.

Pour réchauffer ce débat sur l'émancipation féminine et sur l'une de ses images : la mode, il faut, bien sûr, aller consulter les hommes. Niant ou défiant le sens de l'histoire, ils déclarent

Les Beatles partout...

tranquillement qu'ils sont formellement contre la femme « Courrèges » ; que lorsqu'une femme s'habille au-dessus des genoux, porte bottes et cheveux courts, c'est généralement par snobisme ou pour faire comme tout le monde ; qu'il n'y a plus de femmes, depuis que les femmes prétendent les imiter. Et lorsqu'ils évoquent l'idée de vraie femme, ils pensent consciemment ou non à cette espèce charmante et maudite, ces femmes que Molière appelaient « mon petit museau », bref les coquettes et les coquines.

Bien entendu, tous ne sont pas dans l'opposition ; l'attitude masculine oscille entre la politique de l'autruche dépassée par les événements, et le reproche pudiquement dissimulé sous le conseil d'esthétique. Il est vrai que tout le monde n'est pas Marlène, et que cette remontée des ourlets nous vaut quotidiennement d'affligeantes

exhibitions. Toutefois, personne ne s'y trompe ; dans le conseil et dans le reproche, il y a une sommation à rentrer dans l'ordre ; l'ordre qui existait avant l'émancipation, le seul compatible, à leurs yeux, avec l'image de la féminité.

Les hommes qui ont passé des siècles à se plaindre des « beaux masques » vont-ils en avoir pour des siècles à les regretter ? Cette mode desséchée, ces épures géométriques que nous proposent les novateurs, sont-elles celles de la femme de demain ?

Il est permis de ne pas le souhaiter et de penser que, rationnelle ou non, faite ou non pour la vie moderne, cette mode passera comme toutes les autres.

La nature féminine et la féminité ne sont pas des concepts ; mais un ensemble de réalités, de sensations, de passions, d'expériences ; et tant d'adhérences persistent, encore de l'ancienne image, que la nouvelle apparaît souvent plaquée comme un masque de bal. L'hésitation, le recul des femmes devant le bouleversement d'un équilibre très ancien, sont inéluctables, après la première poussée de fièvre. En tout cas, il est paradoxal de constater qu'au moment même où toutes les professions s'ouvrent enfin aux femmes et où apparaissent dans le monde un plus grand nombre de fonctions véritablement faites pour elles, les femmes abandonnent si facilement études ou travail pour se marier et avoir des enfants, et continuent, comme par le passé, à donner aux travaux ménagers les dimensions d'un travail à plein temps...

Souhaitons donc que les femmes comprennent que l'austère tenue de combat qu'elles réclament aujourd'hui est déjà périmée, puisque nul ne conteste sérieusement la réalité de l'émancipation féminine ; et que la beauté est une valeur en soi dans un monde où se développe la civilisation industrielle. Souhaitons aussi que les « seigneurs et maîtres » comprennent que, dans cette guerre des sexes, il n'existe ni ennemi ni vainqueur. En attendant, les Françaises diplomates (et en cela parfaitement féminines) optent d'instinct pour la concession : « Nous adoptons cette mode, parce qu'elle est plus pratique »... Pieux mensonge ; mais dans ces heures difficiles, dites de novation et de mutation, il faut bien mentir un peu.

par Philippe Sénart

romanciers d'avant le déluge
et d'après l'apocalypse

Il ne nous demande que d'être pauvres, humbles, obéissants. Contre le monde absurde, Camus appelait à la révolte l'homme lucide. Mais M. Dhôtel veut enseigner à des hommes aveugles la soumission à un monde intelligent. Il sait que cette intelligence est cachée, que l'ordre qu'elle postule peut sembler mystérieux. M. Dhôtel nous entraîne dans sa recherche. Il s'avance, comme au hasard, le long d'un ruisseau, d'un chemin vicinal ou d'une voie ferrée désaffectée, il suit le vol d'un insecte ou la trajectoire d'une étoile filante, il traverse une forêt ou un faubourg. Comme Cayrol ou Beckett, il marche sans arrêt. Mais Beckett et Cayrol, qu'ils tournent en rond dans une chambre, ou qu'ils étendent leur quête aux dimensions de l'univers, sont toujours les prisonniers de leur vagabondage. M. Dhôtel, dans les limites administratives du canton où son exploration est enfermée, reste libre. Une vallée est le lieu de sa souveraineté. Le Paradis terrestre était-il plus grand ?

Encore ne faut-il pas s'y perdre ! M. Dhôtel, pour découvrir la clairière où s'élève le château enchanté vers lequel il conduit des jeunes gens et des jeunes filles aux yeux bandés, scrute tous les signes. Il n'en néglige aucun, recueille sur son passage, dans les halliers et les cours, les indices les plus tenus, procède par approximations, allusions, recoupements, mène son récit à la manière insinuante et feutrée d'une enquête de police, mais la magie y est l'auxiliaire de l'instruction criminelle, et il tend l'oreille aux chuchotements, aux frémissements, aux murmures, et il épie les mouvements de l'air, les tressaillements des plantes, les changements de visage, tient un compte des métamorphoses, viole le secret des correspondances, confronte la réalité et

le rêve, l'évidence et, le mystère, la logique et l'absurde, le fantastique et le familier. Il entretient des complicités dans tous les milieux. Les trois règnes, les quatre éléments, les sept planètes et les neuf muses lui fournissent ses indicateurs : c'est tantôt un cheval pie, tantôt un aigle blanc, tantôt un cétone précieux. M. Dhôtel qui a partie liée avec le destin, peut lui faire confiance.

Dans cette œuvre où police et magie mêlent leurs sortilèges et où Simenon revendique l'héritage de Charles Nodier, le destin reste masqué. Mais il a moins l'air d'un détective que d'un bon ange gardien. S'il prend en filature, dans les forêts où ils s'égarèrent, des jeunes gens et des jeunes filles à la recherche obscure du bonheur, ce n'est pas pour les surprendre, c'est pour les protéger, et c'est pour les réunir. La puissance occulte qui oriente et dirige, en les aimantant, les romans de M. André Dhôtel, n'est pas une divinité malveillante. C'est, dit-il lui-même, « une fatalité gracieuse ». Aussi bien, l'optimisme dhôtelien réside-t-il, d'abord, dans un consentement paisible à l'ordre du monde qui est nécessairement bon et qui ne doit pas être dérangé. Les choses, chez M. Dhôtel, ne se font pas contre nous. Il prétend qu'elles « se font malgré nous ». Disons qu'elles se font sans nous. Evidemment, on veut parfois nous faire croire le contraire, et il n'est pas mauvais que l'homme s'imagine que les choses ont besoin de sa collaboration, qu'il est admis dans les conciliabules où son destin est réglé, qu'il en tire lui-même parfois les ficelles au risque de les embrouiller. M. André Dhôtel dont le génie un peu naïf, un peu tâtilon de l'astuce ne fait que compliquer les nœuds, est là, tout de même, pour les trancher. Avec lui,

ANDRÉ DHOTEL

Depuis que le monde est entré en expansion et que, chaque jour, de nouveaux espaces sont explorés, les univers romanesques se sont multipliés. Mais ce sont des univers où l'homme semble être indésirable. Coupable d'être, il contamine et corrompt la nature. Il faut, pour la guérir, l'en extirper comme, d'un organisme, la tumeur maligne qui lui est étrangère. Il est « de trop ». Dans le monde « épais » de Camus, dans le monde « plein » de Sartre, y avait-il place, en effet, pour l'homme ? Aussi est-ce avec une sorte de soulagement que nous avons abordé, il y a quelques années, dans l'île de M. André Dhôtel. Enfin, un monde « vide », un monde « léger » où l'homme avait le droit de respirer, où il était invité à se réconcilier avec la nature, où la grâce pouvait produire son effet ! M. André Dhôtel nous ramenait au Paradis terrestre.

LITTÉRATURE

ou sait que tout finit par s'arranger.

Il en résulte pour le lecteur une grande tranquillité d'esprit, mais il arrive aussi que la contrepartie de cette confiance qu'il place dans une harmonie suprême où rien n'est laissé au hasard, ce soit l'ennui. Le lecteur voudrait parfois être surpris. Or, il ne l'est jamais. Une histoire de M. Dhôtel ressemble toujours à une autre histoire de M. Dhôtel. Des fiancés, des frères et des sœurs, des orphelins se perdent, se cherchent, se trouvent, se perdent encore dans une interminable partie de colin-maillard. La règle du jeu nous est connue. M. André Dhôtel ne craint pas d'ailleurs, au besoin, de l'afficher. Ainsi, dans *Le Neveu de Parencloud*, un oracle annonce, dès le début, ce qui doit se passer. Le roman n'est même plus écrit par le romancier, mais dicté par une puissance supérieure. Il s'accomplit comme une prophétie, se déroule comme un mécanisme exactement réglé qui ne laisse plus de place au jeu.

M. André Dhôtel semble pris, aussi bien, dans un engrenage où il a cessé d'être le maître de ses réflexes et où il lui est difficile de nous faire croire qu'il est le complice du destin, quand il en est l'esclave. Son roman qui marche tout seul ressemble à un robot. M. Dhôtel avait déjà décrit, dans *L'Île aux oiseaux de fer*, la situation de l'homme victime de sa technique. Il est aujourd'hui peut-être un romancier prisonnier de sa magie.

Comment parviendra-t-il à rompre l'enchaînement des causes et des effets dans lequel il a été happé ? Comment se soustraira-t-il à la fatalité des mécanismes qu'il a mis en mouvement ? M. Dhôtel a pu essayer de chercher une échap-

patoire du côté de la féerie où le roman trop rigide, trop guindé, en se diluant et en s'évanouissant dans une fantasmagorie facile, retrouve sa plasticité. Mais il perd ses formes. On a vu, dans *Les Histoires fantastiques* de Julien Grainebis, un enfant se métamorphoser en oiseau ou en arbre. M. Dhôtel montre bien ainsi qu'il peut réussir à changer la figure du monde et ressaisir, dans la gratuité, sa liberté. Seulement, s'échapper dans la féerie pour se libérer de la magie paraît un expédient digne de Gréboville.

L'autre temps, l'autre espace que M. Dhôtel veut nous faire découvrir ne sont pas les dimensions chimériques d'un univers en trompe-l'œil. Sorcier, M. Dhôtel ne voudrait pas être pris pour un charlatan. Ce conteur est, en réalité, un moraliste. Il lui restera toujours la ressource, si le recours aux fées doit être abandonné, de monter en chaire, d'enseigner au lieu d'inventer, de tirer la morale de la fable, de mettre le songe en sentence. M. Dhôtel a toujours parlé un peu comme le *Robinson Suisse* ou le *Vicaire savoyard*. Il cache sous sa défroque de chemineau une baguette magique qui ressemble beaucoup à la férule d'un maître d'école. Martinien, qui est son Nathanaël, ne s'écrie-t-il pas, dans *La Chronique fabuleuse*, en se tournant vers lui : « Tu es un instituteur, ou un professeur ! » ?

Il aurait mieux valu dire un pasteur. Parti d'une contrée assez voisine du réalisme magique, M. Dhôtel, guidé par son étoile, a traversé des terrains vagues et d'épais fourrés pour aboutir, par les méandres d'un évangélisme mi-laïque, mi-déiste, au « pays où l'on n'arrive jamais ». C'est sa *Terre promise*. Il l'a appelée le *Pays du Bout du Monde*, le *Pays du Silence*, le *Grand Pays* ; c'est toujours le même pays, non point un quelconque district géographique, mais un territoire moral où ne peuvent pénétrer que ceux qui ont su accomplir leur réforme, le royaume intérieur de notre salut. « Si nous étions différents, écrit M. Dhôtel, nous trouverions le Grand Pays. »

CLAUDE SIMON

Le roman, chez Mme Nathalie Sarraute ou chez M. Robbe Grillet semble avoir abouti, par les voies différentes du subjectivisme et de l'objectivisme, dans une impasse. Tous les deux ont proclamé la mort de l'homme, l'un en l'éliminant d'un monde désormais restitué à sa stérilité minérale, à sa neutralité, l'autre, en le réduisant à sa cellule originelle, en le ramenant un peu au-dessous de l'infusoire. Au point où ils en sont, il n'y a plus pour eux que ressassement ou retournement. Au contraire, si le roman peut évoluer et se transformer, si le roman est véritablement « nouveau », c'est chez M. Michel Butor ou chez M. Claude Simon. Chez M. Robbe Grillet, en effet, Flaubert, asphyxié par la prolifération de la matière, agonise ; chez Mme Sarraute, Dostoïevsky achève de se dissoudre. Mais M. Butor qui s'applique à « vivre intelligemment » a introduit dans un univers en débandade, un principe organisateur. Cet humaniste, cet homme du XVI^e siècle ne renonce ni à la notion, ni à l'empire de l'homme ; il veut enrichir celle-ci, étendre celui-là. Seulement, le prospecteur d'amériques, le prospecteur qu'il y a en lui reste un professeur et même un « rhétoriqueur ». Il est trop savant. Le roman moderne, a-t-il dit, « doit évoluer vers une forme nouvelle de poésie épique et didactique ». M. Butor est plus didactique qu'épique. S'il écrit une épopée ce sera celle du savoir humain. Il peut être notre Lucrèce. Mais il ne faudrait pas qu'il recommence **Bouvard et Pécuchet**.

M. Claude Simon, lui, recommence la Genèse. Il reprend tout à l'origine, le monde, l'homme, le roman. L'avenir lui appartient.

Mais, pour sa Genèse, M. Claude Simon a tout de même l'expérience de l'Apocalypse. Dans son œuvre, si un monde naît du chaos, un autre vient de s'y abîmer. Stendhal prétendait qu'on ne le comprendrait bien qu'en 1885. Peut-être ne comprendra-t-on bien M. Claude Simon (si du moins la chose est encore possible) qu'en 1985, lorsque le déluge qu'on prépare, aura dévasté la terre et que, quelque part, sur la lune dont rêve M. Robbe Grillet, une autre humanité recommencera à tâtonner ? M. Claude Simon a pour lui l'avenir. Seulement, ce sera dans un autre monde. Il est en avance d'un cycle sur l'histoire de l'Univers.

Le Vent et L'Herbe sont, dans l'œuvre de M. Claude Simon, les romans de l'ère post diluvienne. La Terre après le cataclysme, n'est plus que boue. L'homme, pour réapparaître, doit s'en dégager. Il remonte, dans **L'Herbe**, comme un « nageur », à la surface du monde. « Il traverse, écrit M. Claude Simon, des couches successives de plus en plus lumineuses, reprend conscience de son poids ». C'est « comme si la terre sous lui se reconstituait ». Et dans **Le Vent**, en effet, on sent tressaillir « l'irrésistible commencement », battre « la pulsation mystérieuse, majestueuse, féérique ». C'est, dit M. Simon, « quelque chose de semblable à ce qui force les jeunes pousses à sortir, tend, balancés sans cesse dans le vent, les fragiles, turgescents et impérieux bourgeois ». L'homme, un peu assommé, s'avance alors à travers le temps, il va faire connaissance, en titubant, avec le monde. Tout, autour de lui, n'est qu'« incohérence, juxtaposition brutale, apparemment absurde de sensations, d'images, de paroles, d'actes ». Il voit mal, entend mal, ne comprend pas. Mais, peu à peu, à la manière d'un amnésique, il reconstitue ce qui s'est passé, il va découvrir la mémoire, l'intelligence, bientôt peut-être la logique et il supplée aux défaillances de la sensation par l'imagination et il bouche les trous

de la vie par le récit ; déjà, il invente ; en tout cas, il a remis en ordre le puzzle dans lequel il était perdu, il a recollé les morceaux de la figure brisée, éclatée, pulvérisée du monde. Tout est « à nouveau réformé, indestructible », pris dans le mortier des mots « destinés à durer plus longtemps que le monde ».

La Route des Flandres, au contraire du **Vent** et de **L'Herbe**, est, dans l'œuvre de M. Claude Simon, un roman de l'ère antédiluvienne. Tout le processus de la fin des temps y est, en effet, décrit et il est résumé dans une phrase qui, pour être la dernière du livre, doit avoir son importance. C'est celle-ci : « **Le monde arrêté, figé, s'effrite, se dépiaute, s'écroule peu à peu par morceaux, comme une bâtisse abandonnée, inutilisable, livrée à l'incohérent, nonchalant, impersonnel et destructeur travail du temps** ». Dans cet éboulement universel, deux soldats, vaincus de 1940, assistent, sans comprendre, derrière les fils de fer barbelés de leur camp, à la déroute des éléments. Le soleil s'est éteint : on est au fond de la nuit, corps entassés, emmêlés dans une chambrée de stalag ou un train de déportation. La pluie ne cesse de tomber : elle sape jusqu'aux assises du sol. Et les insectes grignotent les monuments de la civilisation. Et les régiments, sur la route, sont entraînés dans la débâcle de la matière, dans le défilé du Temps en retraite. M. Claude Simon voit « une foule de fantômes s'avançant tous à la même imperceptible vitesse comme un cortège de mannequins oscillant par saccades sur leurs socles, uniformément englobés dans cette épaisseur glauque ». Au bord du fossé, un cheval est en train de mourir. Déjà, il est happé, dévoré par la terre, il s'engloutit en elle qui s'effondre. Tout retourne au chaos. Le monde a éclaté dans une conflagration d'images, de sons et de couleurs. Il n'est plus qu'un cimetière. Pourtant, deux voix rôdent dans ces ruines à la recherche l'une de l'autre. Ce sont les voix des soldats. Un peu balbutiantes, elles se répondent à travers le silence, elles essayent de se rappeler une histoire qui s'est passée ou qui

est peut-être imaginée, qui appartient en tout cas à la vie. Les scènes ainsi évoquées ou rêvées viennent se mélanger sur la même surface, comme sur une palette. Le temps est aboli, mais l'espace, par fragments, se reconstitue. « **Le paysage un moment brisé, fracassé, dissocié en une multitude incohérente d'éclats**, écrit M. Claude Simon, se reforme, le bleu, le vert, le noir se regroupent, se coagulent, s'ordonnent ». De même, il écrivait dans **Le Vent** : « **Les cellules qui se désagrègent, s'agglutinent d'une autre façon. A peine y a-t-il une légère modification. C'est toujours la même chose puisque ça vit** ». Eh oui ! ça vit. L'image du cheval dévoré par la terre est une des images-clés de **La Route des Flandres**. Mais celle des noces de l'homme et de la femme en est une autre. Entre ces funérailles et ces épousailles, le monde est entraîné dans le cycle éternel des anéantissements et des recommencements. Il ne meurt pas. Il y a, chez M. Simon, comme un appel vers la vie.

On a tort aussi bien de comparer M. Claude Simon à Proust. Proust soustrait à la mort des fragments d'existence, il fixe, il immobilise, il épingle. **La Recherche du Temps** est un herbier. M. Claude Simon ne met pas la vie en planches. La vie, pour lui comme pour Virginia Woolf, est un « courant continu ». Mais, alors que Virginia Woolf veut éliminer de ce courant tout ce qui est déchet, M. Claude Simon y précipite et y brasse tous les éléments indifférenciés de la matière ; alors que Virginia Woolf veut exprimer de chaque mot sa signification la plus totale et la plus pure à la fois, M. Claude Simon mêle les mots dans la pâte de sa phrase, en fait un mortier bien épais pour y prendre la vie. « **Mon roman tourné à l'élegie** » écrivait la plaintive Virginia. Le roman de M. Claude Simon ne peut tourner qu'à l'épopée. C'est l'épopée d'un bâtisseur. Déjà, M. Michel Butor s'efforce de dresser dans son œuvre une tour de Babel. C'est la Grande Muraille de Chine que M. Claude Simon, avec ses mots pressés et rangés, déroule devant nous.

les sillonistes au service de la cité

Presque au même moment paraissent deux livres consacrés au même phénomène politique, l'accession au pouvoir d'un parti longtemps ignoré et écarté des leviers de commande par une tradition qui semblait irréversible. Nous avons assisté en même temps dans toute l'Europe à la brusque montée de partis aux dénominations diverses qui se réclamaient d'une double fidélité, démocratique et chrétienne. Ces deux livres sont d'autant plus valables que leurs auteurs sont étroitement associés à cette évolution.

Raymond Laurent, qui fut longtemps conseiller municipal de Paris avant de succéder à Briand comme député de la Loire, puis de la Manche, fut un des premiers initiateurs de l'*Âme Française*, foyer du parti démocrate populaire.

Ernest Pezet milita lui aussi à l'*Âme Française* avant de pénétrer au Parlement, puis au Sénat comme représentant du Morbihan, puis des Français d'Outre-Mer.

Tous deux hommes de parole et d'action, ils nous présentent aujourd'hui moins un historique définitif qu'un exposé d'attente sur une période mal connue de notre histoire politique. Avec l'autorité que leur donne une incessante activité dépensée au service de la même cause, ils nous permettent de mesurer les étapes d'une évolution souvent oubliée par ceux mêmes qui en ont été les continuateurs et les bénéficiaires.

Raymond Laurent s'est plu à étoffer son livre de portraits incisifs des maîtres de l'heure qu'il a pu approcher. Pezet, lui, a fait suivre le sien d'un index alphabétique où figurent les pionniers de l'action démocratique et chrétienne qui va de Buchez et de Mgr Affre à Paul Renaudin et à André Lamandé en passant par Marc Sangnier.

À les lire, on constate que l'idéalisme démocratique et chrétien s'inscrit dans une longue tradition qui s'est, depuis plus d'un siècle, manifestée avec des alternatives d'expansion et de déclin.

De tous les mouvements issus d'elle, le Sillon était, certes, le plus dynamique, mais non le seul. Et l'on ne saurait oublier ceux qui procédaient de Georges Fonsegrive (*Les Fils de l'Esprit*), des abbés démocrates, ou de l'A.C.J.F. Mais Marc Sangnier avait créé une véritable chevalerie qui envisageait sur deux plans la conquête du monde : amener les âmes au Christ et par le Christ amener le monde à la démocratie.

En 1914, il faut le dire, cette double offensive avait échoué. L'explosion d'an-

ticléricisme qui avait abouti à la Séparation avait entraîné un durcissement de Rome. A la politique de ralliement avait succédé une politique de rassemblement de tous les fidèles autour de la défense religieuse et une reprise en main des catholiques par la hiérarchie. D'où la condamnation du Sillon.

En même temps, l'offensive électorale que Marc Sangnier avait envisagée n'avait pas mordu sur une masse électorale figée dans ses formations traditionnelles. Le journal *La Démocratie* fondé sur tant de sacrifices végétait et la *Ligue de la Jeune République* plafonnait avec ses 2.000 adhérents. A vrai dire, le péril extérieur avait développé une poussée nationaliste qui ne favorisait pas les initiatives démocratiques.

Puis la guerre appela toute la jeunesse de France aux frontières. Le Sillon était bientôt décapité de quelques-uns de ses meilleurs militants : Henry du Roure, Amédée Guiard.

C'est à ce moment qu'Ernest Pezet entre en scène. Ramené à l'arrière par une blessure, il entreprend à travers la France une sorte de pèlerinage. Il veut rechercher et regrouper, pour les lendemains de la guerre, tous les membres d'une famille dispersée. *Notre Etoile*, fondée par Georges Hoog pour les membres du Sillon, venait de disparaître. Pezet fait appel en même temps aux adhérents de la *Jeune République*, aux démocrates de Lyon, de Limoges ou de la banlieue de Paris, de Flandre ou de Bretagne. Avec Raymond Laurent, il reprend en main un petit journal fondé à Blois par l'abbé de Saint André, l'*Âme Française*. Ils le transfèrent à Paris et, sous l'impulsion de Robert Cornilleau, en fait le centre d'une activité dont les élections de 1919 accusent la fécondité. Sous des dénominations diverses, une quarantaine de députés catholiques de tendance démocratique arrivent au Parlement et, pour la première fois depuis 1876, les catholiques, éternels vaincus, figurent parmi les vainqueurs des luttes électorales.

De ce succès, il n'eût tenu qu'à Marc Sangnier de prendre sa part. De ce groupe si vivant qui accédait à la lumière, il avait été l'animateur le plus dynamique. Il n'eût tenu qu'à lui d'en être le chef. A vrai dire, il n'accepta que tardivement d'apporter l'appui de son nom et de son éloquence au bloc national. Sa vocation était ailleurs. La politique même n'était pas son fait et il allait bientôt se consacrer exclusivement à une œuvre où il devait se rencontrer avec Robert Schuman ; le rapprochement franco-allemand.

Ernest Pezet et Raymond Laurent s'attachent surtout à la naissance et au développement de ce parti démocrate populaire qui ne devait connaître, électoralement parlant, qu'un succès médiocre, puisqu'il ne totalisa jamais que 18 députés, mais qui tint une large place dans l'opinion, avec l'excellent hebdomadaire qui avait remplacé l'*Âme Française*, le *Petit Démocrate*, et une revue de doctrine très écoutée, *Politique*. Il avait entretenu une doctrine et développé à travers la France tout un réseau de militants dont l'influence ne cessait de croître.

Quel eût été l'avenir de ce mouvement sans la dernière guerre ? Nous nous bornerons à constater que le M.R.P., qui est son héritier spirituel le plus authentique, connu au lendemain de la guerre une sorte d'apothéose, au moins provisoire. Dans cette apothéose, il faut laisser aux historiens de l'avenir le soin de déterminer la part qui revient aux circonstances et la part qui revient aux hommes. Il semble bien cependant qu'il faudra mettre toujours en avant le rôle tenu par quelques hommes prestigieux dont l'âme de feu embrasait tous ceux qui les ont approchés.

Si le rôle du Sillon ne fut pas exclusif dans cette grande aventure spirituelle, c'est pourtant lui qui a inspiré la plupart des chefs de file d'aujourd'hui.

« Le rôle du Sillon, dit Adrien Dansette, ce n'est pas d'avoir triomphé ; il n'a triomphé que tardivement, mais d'avoir rendu confiance aux catholiques en les remplaçant à l'avant-garde du progrès social. »

Et je me souviens d'une phrase qui est, je crois, d'Henry du Roure :

« Nous ne sommes sans doute pas des types épatants, mais nous avons fait des choses épatantes. »

Jacques NANTEUIL.

(1) Raymond-Laurent, *Le Parti Démocrate-Populaire* (1924-1944). Ed. Imp. commerc. 30, rue de l'Éperon, Le Mans.

Ernest Pezet : *Chrétiens au service de la Cité : De Léon XIII au Sillon et au M.R.P.* 1891-1965. Ed. Nouvelles. Edit. Latines.

Nous ne lisons plus ici la chronique dramatique de notre amie Françoise Bascoul-Gauthier. La résistante, la patriote, la collaboratrice des « Cahiers de notre Jeunesse » avait sa place à « France-Forum », organe de toutes les espérances mais aussi de toutes les fidélités, qui pense à l'avenir mais n'oublie pas. Cette place, seule la mort la lui fait perdre.

LE SECRET DU ROI

par Etienne BORNE

Qui est le général de Gaulle, et quelle figure peut-il faire au-dedans de lui-même, dans cette intimité sans distance qui est précisément l'abolition de toute figure ? Question de la plus grande indiscrétion que, pourtant, on ne peut s'empêcher de se poser et à laquelle il est impossible d'apporter le moindre commencement de réponse. Par conscience de sa vocation, toute historique et publique, par fidélité à l'idée qu'il veut donner aux autres de lui-même et qui est son principal et efficace moyen d'action, l'homme répugne à toute confidence et ce grand écrivain, auteur d'admirables Mémoires politiques, n'écrira jamais de « Mémoires intérieurs ». Les derniers retranchements sont bien gardés et nul ne surprendra les suprêmes secrets. Où ai-je lu que l'imprudent, le téméraire qui osait lui demander un jour : « Mon général, êtes-vous heureux ? » s'entendit répondre, et sur quel ton : « Voulez-vous ? Ne soyez pas stupide. » ? Et si, malgré la part donnée dans son action à l'opportunité, à l'empirisme, à la soudaine improvisation tactique, il n'est pas difficile de définir une philosophie gaulienne de l'histoire et de la politique, comment saisir et mettre en forme et en formules une plus profonde métaphysique dans laquelle s'exprimerait une conviction intime sur la destinée des hommes et le sens de l'existence ? Nombre d'hypothèses peuvent être considérées, des nietzschéennes aux chrétiennes. Restent l'ambiguïté et l'impossibilité de trancher.

La politique pourtant n'est pas seulement technique, calcul, supputation des chances, et les alternatives qu'il lui arrive de proposer se présentent souvent au dedans comme autant de cas de conscience. La tentation est grande de se demander si avant, par exemple, de prendre la décision que la France et le monde connaissent depuis le 4 novembre dernier, le général de Gaulle a délibéré avec lui-même pesant le pour et le contre, et quelles sortes de raisons ont pu faire pencher la balance. On sera réduit au hasard des conjectures, car le général de Gaulle n'a pas procédé à la manière d'Auguste dans la tragédie cornélienne qui, se demandant s'il doit conserver ou abdiquer l'empire, dialogue tour à tour avec Cinna et Maxime, et examine, sur le ton d'une sérénité sincère ou feinte, leurs conseils contradictoires. Le général de Gaulle n'a pas eu en cette affaire d'autre interlocuteur que le général de Gaulle. Y a-t-il eu même délibération et le « suspense », pour parler franglais, qui a précédé l'allocution du 4 novembre répondait-il vraiment à l'anxiété d'un long et difficile débat intérieur ou n'était-il qu'un procédé bien machiné pour tenir en haleine l'opinion, entretenir artificiellement une inquiétude publique et se donner l'avantage de l'apaiser au moment choisi ? On a cité à satiété un mot du temps où l'auteur du « Fil de l'épée » n'était pas encore le général de Gaulle sur le prestige qui « ne peut aller sans mystère » et « sans un parti-pris de garder par devers soi quelque secret de surprise qui risque à toute heure d'intervenir ». Alors

le silence sur une intention déjà arrêtée n'aurait été qu'une technique de l'autorité qui connaît depuis longtemps les moyens du prestige.

Nombre d'adversaires du gaullisme inclinent du côté de cette deuxième interprétation qui ferait du Général un pur animal politique : comment un « ambitieux de premier rang », comme il est dit aussi à la dernière page du « Fil de l'épée » pourrait-il renoncer de son plein gré à un pouvoir qui est à la fois sa passion et sa raison de vivre ? Le fameux trait : « Moi encore une fois ou l'abîme imminent, inévitable » dans lequel on a cru condenser la substance de l'allocution du 4 novembre n'exprime-t-il pas cette démesure césarienne, cette « libido dominandi », cette orgueilleuse volonté de puissance que les moralistes classiques n'ont cessé de décrire et de dénoncer tout en se demandant si, maux spécifiques de la politique, elles n'étaient pas nécessairement liées à l'exercice du pouvoir ? On peut craindre toutefois qu'une pareille psychologie ne repose sur une idée assez conventionnelle de la passion en général et de l'ambition en particulier, et ne méconnaisse ce qu'il y a de singulier dans la destinée politique de Charles de Gaulle, lequel a peut-être beaucoup plus la passion de l'Etat que la passion du pouvoir.

Le général de Gaulle a toujours eu très aigu le sens de l'importance des institutions, capables, si elles sont mauvaises, de paralyser et de pervertir les hommes ; tous les maux publics de notre histoire proche ou lointaine, sa pente est de les expliquer par la faiblesse ou la carence de l'Etat. Aussi son ambition majeure a-t-elle été de donner à la France des institutions définitives afin que l'Etat y jouisse d'une autorité enfin incontestable. Or cette autorité n'a été assurée durant son règne que par une sorte d'union impossible à institutionnaliser entre l'Etat et sa personne. Le général de Gaulle ne pourrait être sûr d'avoir réussi dans l'entreprise qui lui tient le plus à cœur, que si à l'instar du législateur antique, il pouvait, après avoir donné des lois à sa patrie, disparaître à jamais en répandant le bruit utile à son prestige qu'il a été enlevé par les dieux, et, de quelque retraite inaccessible, observer le fonctionnement correct de la mécanique institutionnelle. Mais il sait que cela ne sera pas. Et s'il demande aux Français une nouvelle consécration pour lui permettre, comme il dit, de continuer sa tâche, c'est que son œuvre, tapisserie de Pénélope ou rocher de Sisyphe, n'existe que par lui, dans son actualité perpétuellement inachevée ; l'artiste, lui-même colonne maîtresse de l'architecture qu'il a bâtie, ne peut se retirer sans que tout s'effondre. « Moi ou le néant », non pas plat orgueil et automystification, mais prise de conscience d'une situation dramatique qu'il est en son pouvoir de prolonger mais non de dénouer ou de trancher. L'homme est lucide. Sa vérité intérieure, qu'il a due affronter dans la solitude sur le bord de sa dernière décision, pourrait bien être l'angoisse. Pour n'être pas tout à fait stupide, on parie que le général de Gaulle ne croit pas au bonheur.